

IGE-XAO

DOCUMENT DE REFERENCE

Rapport sur l'exercice 1999-2000



VISA
COB

En application de son règlement n°95-01 la Commission des opérations en bourse a enregistré le présent document de référence le 7 juin 2001 sous le numéro R.01-276.

Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission des opérations de bourse. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement, effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société, n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.



**MISE A JOUR
DU DOCUMENT DE REFERENCE**

EXERCICE 1999/2000

SOMMAIRE

CHAPITRE 1.....	6
1. ATTESTATION DU RESPONSABLE.....	6
2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES QUI ONT PROCÉDÉ À LA VÉRIFICATION DES COMPTES ANNUELS.....	6
2.1. ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	7
3. RESPONSABLE DE L'INFORMATION.....	9
CHAPITRE 2.....	10
4. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉMETTEUR.....	10
4.1. DENOMINATION SOCIALE ET SIÈGE SOCIAL.....	10
4.2. FORME DE LA SOCIÉTÉ.....	10
4.3. DATE DE CONSTITUTION ET DURÉE.....	10
4.4. OBJET SOCIAL.....	10
4.5. REGISTRE DU COMMERCE.....	10
4.6. EXERCICE SOCIAL.....	10
4.7. CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIÈRES.....	10
4.7.1. Répartition statutaire des bénéfices.....	10
4.7.2. Assemblées générales.....	11
4.7.3. Droit de vote double.....	11
4.7.4. Titres au porteur identifiable.....	11
4.7.5. Franchissement de seuils statutaires.....	11
4.7.6. Achat par la Société de ses propres actions en vue d'en régulariser le cours.....	12
5. RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL.....	13
5.1. CAPITAL SOCIAL.....	13
5.2. AUTRES TITRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL.....	13
5.3. CAPITAL AUTORISÉ NON ÉMIS.....	13
5.4. TITRES NON REPRÉSENTATIFS DU CAPITAL.....	13
5.5. MODIFICATION DU CAPITAL ET DES DROITS ATTACHÉS AUX ACTIONS.....	14
5.6. RÉPARTITION ACTUELLE DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE.....	14
5.7. PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES DÉTENANT LE CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ - PACTES D'ACTIONNAIRES.....	14
5.8. NANTISSEMENT.....	14
6. DIVIDENDES.....	14
7. ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION.....	15
CHAPITRE 3.....	16
8. PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DU GROUPE IGE+XAO.....	16
8.1. HISTORIQUE ET ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DU GROUPE.....	17
8.2. CHIFFRES SIGNIFICATIFS EXPRIMÉS EN EUROS.....	20
8.3. DESCRIPTION DES MARCHÉS DU GROUPE.....	21
8.3.1. La CAO Electrique : la réponse à un besoin industriel omniprésent.....	21
8.3.2. La CAO Electrique : Aboutissement d'un processus d'évolution.....	21
8.3.3. La CAO Electrique : Segmentation géographique.....	26
8.3.4. La CAO Electrique : Segmentation par type de client.....	27
8.3.5. La CAO Electrique : Saisonnalité.....	28
8.4. LES PRODUITS ET SERVICES DU GROUPE.....	28
8.4.1. L'offre de produits d'IGE+XAO.....	28
8.4.2. L'offre de services d'IGE+XAO.....	30
8.5. RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PRINCIPALES ACTIVITÉS ET PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES DU GROUPE IGE+XAO.....	31
8.5.1. Répartition des ventes de logiciels et de services.....	31
8.5.2. Répartition du chiffre d'affaires du groupe IGE+XAO par zones géographiques.....	32
8.6. DESCRIPTION DE L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL.....	32
8.6.1. Niveau 1.....	32
8.6.2. Niveau 2.....	32
8.6.3. Niveau 3.....	32
8.7. LES AVANTAGES CONCURRENTIELS D'IGE+XAO.....	34
8.8. DESCRIPTION DES PRINCIPAUX CLIENTS.....	35

8.8.1.	Nature de la clientèle d'IGE+XAO	35
8.8.2.	Evolution des ventes d'IGE+XAO	36
8.8.3.	Concentration, dépendance et récurrence des relations commerciales	36
8.8.4.	Carnet de commandes	37
8.8.5.	Solvabilité de la clientèle et délais de paiement	37
8.9.	ORGANISATION ET POLITIQUE COMMERCIALES	37
8.9.1.	Une organisation commerciale au service du client	37
8.9.2.	Une politique commerciale axée sur la prescription	37
8.9.3.	Les grands industriels: prescripteurs auprès de leurs sous-traitants	37
8.9.4.	Une politique forte de partenariat	37
8.9.5.	L'éducation : de futurs clients et prescripteurs	38
8.10.	RECHERCHE : CONCEPTION DES LOGICIELS	38
8.11.	PRODUCTION	39
8.11.1.	Le développement	39
8.11.2.	L'industrialisation	39
8.12.	FOURNISSEURS	40
8.13.	DESCRIPTION DES RESSOURCES HUMAINES	40
8.13.1.	L'équipe dirigeante	40
	L'effectif d'IGE+XAO	42
8.13.2.	Les dépenses de formation	42
8.13.3.	Politique de rémunération	43
9.	ANALYSE DES RISQUES	43
9.1.	RISQUES DE TAUX ET DE CHANGE	43
9.1.1.	Risques de change	43
9.1.2.	Risques de taux	43
9.2.	RISQUES JURIDIQUES	44
9.2.1.	Confidentialité	44
9.2.2.	Actif nécessaire à l'exploitation non détenu par IGE+XAO	44
9.2.3.	Dépendance à l'égard des droits de propriété intellectuelle	44
9.2.4.	Risques politiques, économiques, juridiques et fiscaux corrélatifs à la détention de filiales en Pologne et en Bulgarie	44
9.2.5.	Risque fiscal	45
9.3.	RISQUES INDUSTRIELS ET LIES A L'ENVIRONNEMENT	45
9.3.1.	Produits dangereux	45
9.3.2.	Sécurité	45
9.3.3.	Assurances	45
9.3.4.	Codes sources informatiques	45
9.4.	RISQUES TECHNOLOGIQUES	45
9.4.1.	Baisse des prix	45
9.4.2.	Lancement de nouveaux logiciels ou modules	46
9.5.	AUTRES RISQUES	46
9.5.1.	Retard dans la pénétration de nouveaux pays	46
9.5.2.	Arrivée de nouveaux concurrents	46
9.5.3.	Difficultés à gérer la croissance	46
9.5.4.	Aléas du développement international	46
9.5.5.	Volatilité possible du cours des actions	46
9.5.6.	Dépendance vis-à-vis de fournisseurs	46
9.5.7.	Dépendance vis-à-vis des clients	47
9.5.8.	Dépendance à l'égard du personnel clef	47
9.5.9.	Risques inhérents au métier de l'édition de logiciel	47
10.	POLITIQUE D'INVESTISSEMENT	47
10.1.	PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN COURS DE REALISATION	47
10.2.	INVESTISSEMENTS FUTURS	47
11.	EVOLUTION RECENTE	47
11.1.	ACTIVITE COMMERCIALE	47
11.1.1.	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} semestre	47
11.1.2.	Compte de résultat du 1 ^{er} semestre (publié au Balo lundi 28 mai 2001)	48
11.2.	ACTIVITE DE DEVELOPPEMENT	49
12.	STRATEGIE ET PERSPECTIVES D'AVENIR	50

12.1. UN AXE TECHNIQUE	50
12.2. UN AXE COMMERCIAL	51
13. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	52
13.1. LITIGES	52
CHAPITRE 4.....	53
14. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES CLOS AU 31 JUILLET 2000	53
15. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES	
CONSOLIDES AU 31 JUILLET 2000.....	65
COMPTES CONSOLIDES AU 31 JUILLET 2000	67
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (EN MILLIERS DE FRANCS)	69
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	70
16. PRINCIPES COMPTABLES	70
16.1. CONSOLIDATION.....	70
16.2. CONVERSION DES COMPTES DES FILIALES ETRANGERES	70
16.3. CHIFFRE D'AFFAIRES	70
16.4. IMPOTS DIFFERES	71
16.5. ECARTS D'ACQUISITION.....	71
16.6. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	71
16.7. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	71
16.8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	71
16.9. TITRES DE PARTICIPATION DES SOCIETES NON CONSOLIDEES	72
16.10. CREANCES CLIENTS	72
16.11. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET ACTIONS PROPRES	72
16.12. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	72
16.13. INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE	72
16.14. CHIFFRE D'AFFAIRES	73
16.15. RESULTAT EXCEPTIONNEL	73
17. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION.....	73
17.1. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION EN 1999/2000	73
17.2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	73
18. COMPLÉMENTS D'INFORMATION AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT.....	74
18.1. TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	74
18.2. DETAIL DES ECARTS D'ACQUISITION.....	75
18.3. TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS.....	75
18.4. TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET PROVISIONS	76
18.5. ECHEANCE DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	76
18.6. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET ACTIONS PROPRES.....	77
18.7. ETAT DES PROVISIONS.....	77
18.8. COMPTE DE REGULARISATION ACTIF ET ASSIMILES	78
18.9. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	78
18.10. VARIATION DES INTERETS MINORITAIRES.....	78
18.11. IMPOTS.....	79
18.11.1. Ventilation de l'impôt.....	79
18.11.2. Preuve de l'impôt.....	79
18.11.3. Impôts différés	79
18.11.4. Intégration fiscale.....	80
18.11.5. Déficits fiscaux.....	80
18.11.6. Contrôle fiscal.....	80
18.12. ECHEANCES ET DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	80
18.13. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	81
18.14. CHIFFRE D'AFFAIRES	81
18.15. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	81
18.16. ANALYSE DU RESULTAT EXCEPTIONNEL	82
18.17. PARTICIPATION	82
18.18. RESULTAT NET CONSOLIDE PAR ACTION	82
18.19. REMUNERATIONS DES ORGANES DE DIRECTION.....	82
18.20. FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT.....	82
18.21. ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN.....	82
18.22. EFFECTIF MOYEN.....	83

18.23.	CHIFFRES CLES EN EUROS	83
	. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	84
19.	RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX AU 31	
	JUILLET 2000.....	85
19.1.	RAPPORT GENERAL.....	85
	COMPTES SOCIAUX.....	87
20.	BILAN AU 31 JUILLET 2000 (EN MILLIERS DE FRANCS).....	87
21.	COMPTE DE RESULTAT	89
22.	PROJET D’AFFECTATION DU RESULTAT.....	89
23.	NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX (MONTANTS EXPRIMES (EN MILLIERS DE	
	FRANCS, SAUF MENTION EXPRESSE)	90
23.1.	FAITS CARACTERISTIQUES DE L’EXERCICE	90
23.2.	PRESENTATION DE L’ACTIVITE DE L’ENTREPRISE	90
23.3.	PRINCIPES COMPTABLES.....	90
23.3.1.	Immobilisations incorporelles	90
23.3.2.	Immobilisations corporelles	91
23.3.3.	Titres de participation des sociétés	91
23.3.4.	Créances clients.....	91
23.3.5.	Stocks.....	91
23.3.6.	Valeurs mobilières de placement	91
23.3.7.	Actions propres	91
23.3.8.	Produits constatés d'avance	92
23.3.9.	Indemnités de départ à la retraite	92
23.3.10.	Participation des salariés.....	92
23.4.	NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS.....	93
24.	RAPPORT SPÉCIAL.....	107
	CHAPITRE 5.....	113
25.	ADMINISTRATEURS	113
26.	REMUNERATION DES DIRIGEANTS ET AVANTAGES EN NATURE	113
27.	OPTIONS	113
28.	PARTICIPATION DES SALARIES.....	113

CHAPITRE 1

RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET ATTESTATIONS

RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

Monsieur Alain Di Crescenzo, Président du Conseil d'administration de la société IGE+XAO (la "Société").

1. ATTESTATION DU RESPONSABLE

A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives d'IGE+XAO; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

A Colomiers, le 29 mai 2001



Le Président du Conseil d'administration
Alain Di Crescenzo

2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES QUI ONT PROCÉDÉ À LA VERIFICATION DES COMPTES ANNUELS

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Titulaires

- Monsieur Roger Dailhe, Impasse de Tourraine, 31100 Toulouse, nommé le 26 janvier 1999 jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2003/2004.
- la société Ernst & Young, 1 place Alphonse Jourdain, 31000 Toulouse, représentée par Monsieur Jean Pendax, nommée le 18 septembre 1996 jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2001/2002.

Suppléants

- Monsieur Marc Lopez, 158, rue du Rouet, 13008 Marseille, nommé le 26 janvier 1999 jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2003/2004 .
- Monsieur Claude Hazard, 7-9 allée Haussmann, 33300 Bordeaux, nommé le 9 décembre 1996 jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2000/2001.

2.1. ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Roger DAILHE

Impasse de Touraine
31100 Toulouse

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Toulouse

ERNST & YOUNG Audit

4, rue Auber
75009 Paris

S.A. au capital de F.13 028.875
R.C.S. Paris B 344 366 315

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
Régionale de Paris

« IGE-XAO, S.A »

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE DOCUMENT DE REFERENCE

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Ige Xao S.A. et en application du règlement COB 95-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques donnés dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 juillet 2000, 1999 et 1998 arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserves ni observation.

Le tableau semestriel d'activité et de résultat ainsi que le rapport semestriel établis au 31 janvier 2001 ont fait l'objet de vérifications de notre part conformément aux normes de la profession et n'ont pas donné lieu à observation de notre part.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentés dans ce document de référence.

Les commissaires aux comptes

Roger Dailhe

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'RD' with a large flourish underneath.

Ernst & Young Audit

A handwritten signature in black ink, consisting of a long, sweeping horizontal line with a small loop at the end.

Jean Pendant

Le 29 mai 2001

3. RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Monsieur Alain Di Crescenzo
IGE+XAO
Le Pythagore
25, Boulevard Victor Hugo
31770 Colomiers
Téléphone : 00 33.5.62.74.36.36
Télécopie : 00 33 .5.62.74.36.37

CHAPITRE 2

RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

4. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMETTEUR

4.1. DENOMINATION SOCIALE ET SIEGE SOCIAL

IGE+XAO
Immeuble Le Pythagore
25 boulevard Victor Hugo
31770 COLOMIERS

4.2. FORME DE LA SOCIETE

IGE+XAO a été constituée sous la forme de société anonyme de droit français à conseil d'administration régie par la loi du 24 juillet 1966 et le décret du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales.

4.3. DATE DE CONSTITUTION ET DUREE

IGE+XAO a été immatriculée, sous la dénomination sociale d'IGE SA, le 27 août 1986. Sa durée est de 99 ans expirant le 27 août 2085.

En date du 30 mai 1995, la Société a effectué une restructuration juridique, à l'issue de laquelle elle a apporté à une de ses filiales, actuellement dénommée IGE SA, son activité d'édition et de distribution de logiciels et modifié sa dénomination sociale, qui est désormais IGE+XAO SA.

4.4. OBJET SOCIAL

IGE+XAO a pour objet, tant en France qu'à l'étranger : l'informatique ; la fabrication et le commerce de logiciels, de tous appareils, produits et systèmes informatiques et l'organisation et la dispense d'une telle formation ; la prise de participation dans toutes les sociétés et les prestations de services d'ordre administratif, comptable et financier.

4.5. REGISTRE DU COMMERCE

IGE+XAO est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro B 338 514 987.

Les statuts, procès-verbaux des assemblées générales et autres documents sociaux peuvent être consultés au siège social de la Société.

4.6. EXERCICE SOCIAL

L'exercice social commence le 1^{er} août et se termine le 31 juillet.

4.7. CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIERES

4.7.1. Répartition statutaire des bénéfices

S'il résulte des comptes de l'exercice, tels qu'ils sont approuvés par l'assemblée générale, l'existence d'un bénéfice distribuable, l'assemblée générale décide de l'inscrire à un ou plusieurs postes de réserves dont elle règle l'affectation ou l'emploi, de le reporter ou de le distribuer. Après

avoir constaté l'existence de réserves dont elle a la disposition, l'assemblée générale peut décider la distribution de sommes prélevées sur ces réserves sur lesquelles les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice. Il peut être accordé à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende ou de l'acompte sur dividende mis en distribution, une option entre le paiement de celui-ci en numéraire ou en actions dans les conditions prévues par la loi.

4.7.2. Assemblées générales

Les assemblées générales sont convoquées dans les conditions fixées par la loi. Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

L'actionnaire, à défaut d'assister personnellement à l'assemblée, peut choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- donner une procuration à un autre actionnaire ou à son conjoint, ou
- voter par correspondance, ou
- adresser à la Société une procuration sans indication de mandat,

dans les conditions prévues par la loi et les règlements .

4.7.3. Droit de vote double

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire ainsi qu'aux actions nominatives attribuées à un actionnaire, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Ce droit de vote double cesse de plein droit pour toute action convertie au porteur ou transférée en pleine propriété.

4.7.4. Titres au porteur identifiable

Conformément à l'article 263-1 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, la Société a opté pour le régime des titres au porteur identifiable. Elle est en droit de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, à la SICOVAM, le nom ou, s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

4.7.5. Franchissement de seuils statutaires

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui viendrait à posséder, directement ou indirectement, par l'intermédiaire d'une ou plusieurs personnes morales qu'elle contrôle au sens de l'article 355-1 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, un nombre d'actions ou de droits de vote représentant deux (2) pour cent du capital ou des droits de vote de la Société ou tout multiple de ce pourcentage et ce, même si ce multiple dépasse le seuil légal de 5 %, devra notifier à la Société le nombre total d'actions ou de droits de vote qu'elle possède par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au siège social dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils.

Cette obligation d'information s'applique dans les mêmes conditions que celles prévues au paragraphe précédent chaque fois que la fraction du capital détenue devient inférieure à l'un des seuils prévus au paragraphe ci-dessus.

En cas de non respect de ces dispositions, les actions ou les certificats de droit de vote excédant le seuil donnant lieu à déclaration seront privées de droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification si cette privation est demandée par un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble ou séparément 2 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société.

Ainsi, conformément aux dispositions de l'article 356.3 de la loi sur les sociétés commerciales et compte tenu des informations reçues en application des articles 356-1 et 356-2 de ladite loi, les principaux actionnaires de la Société IGE+XAO SA sont les suivants au 31 juillet 2000 :

Situation au 31 juillet 2000	% DU CAPITAL	% DE DROITS DE VOTE
2 à 5 %	Société de Participations Techniques et Financières	Société de Participations Techniques et Financières
5 à 10 %	-	-
10 à 20 %	IRDI Midi-Pyrénées	
20 à 33 1/3 %	Financelec	IRDI Midi-Pyrénées
33 1/3 à 50 %		Financelec
50 à 66 2/3 %	-	-
Plus de 66 2/3 %	-	-

A la connaissance de la Société :

- Aucun autre actionnaire ne possède, à la connaissance de la Société, plus de 2 % du capital social ou des droits de vote à la clôture de l'exercice.
- Aucune modification dans la détention du capital social ou des droits de vote n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2000.

4.7.6. Achat par la Société de ses propres actions en vue d'en régulariser le cours

Conformément à l'article L225-209 du nouveau code de commerce, la Société peut acheter en bourse ses propres actions en vue notamment d'en régulariser le cours.

L'achat par la Société de ses propres actions doit être autorisé par l'assemblée générale ordinaire qui fixe les conditions de l'opération, notamment les prix maximum d'achat et minimum de vente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être faite, étant précisé que l'autorisation de l'assemblée doit être donnée pour une durée limitée n'excédant pas dix-huit mois.

Dans le cadre des autorisations consenties par l'assemblée générale ordinaire du 29 janvier 1998 et du 25 janvier 2000, 63 872 actions de la société avaient été achetées par IGE+XAO et étaient détenues par la société au 31 juillet 2000.

Depuis lors, un nouveau programme de rachat d'actions a été voté par l'assemblée générale ordinaire du 31 janvier 2001, visé préalablement par la COB le 2 janvier 2001 sous le numéro 01-001. La Société a été autorisée à acheter des actions propres jusqu'à 10% de son capital, à un prix maximum unitaire de 40 euros; le prix minimum unitaire de revente a été fixé à 8 euros.

5. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

5.1. CAPITAL SOCIAL

Le montant du capital social s'établit à 43 850 000 francs au 31 juillet 2000.

Evolution du capital d'IGE+XAO depuis sa création

<u>Exercice</u>	<u>Nature de l'opération</u>	<u>Nombre d'actions émises (valeur nominale de 100 francs)</u>	<u>Augmentation de capital en francs</u>	<u>Prime d'émission par action</u>	<u>Montant du capital en francs après opération</u>	<u>Nombre d'actions après opération</u>
26/06/86	Constitution	2 600			260 000	2 600
22/12/87	Augmentation de capital en numéraire	400	40 000	0	300 000	3 000
28/02/88	Augmentation de capital en numéraire souscrite par l'IRDI	1 000	100 000	100F/action	400 000	4 000
27/11/90	Augmentation de capital en numéraire	848	84 800	1400F/action	484 800	4 848
27/11/90	Augmentation de capital par incorporation des réserves	35 152	3 515 200		4 000 000	40 000
5/3/92	Augmentation de capital en numéraire	10 059	1 005 900	50F/action	5 005 900	50 059
5/3/92	Augmentation de capital par incorporation des réserves	20 941	2 094 100	0	7 100 000	71 000
16/11/92	Augmentation de capital en numéraire	15 000	1 500 000	0	8 600 000	86 000
14/12/95	Augmentation de capital par incorporation des réserves	144 000	14 400 000	0	23 000 000	230 000
24/06/96	Augmentation du capital par incorporation des réserves à hauteur de 375 000 francs et par apport en nature d'actions IA Micro détenues par Alain Di Crescenzo évalué à 325 000 francs	7 000	700 000	0	23 700 000	237 000
04/11/96	Augmentation de capital par conversion de 30 000 obligations convertibles par l'IRDI et Rémusat Investissements	30 000	3 000 000	0	26 700 000	267 000
10/02/97	Division de la valeur nominale des actions de la Société par 4	-	-	-	26 700 000	1 068 000
05/03/97	Emission de 686 000 actions d'une valeur nominale de 25 francs	686 000	17 150 000	26F/action	43 850 000	1 754 000

5.2. AUTRES TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL

Néant

5.3. CAPITAL AUTORISE NON EMIS

Néant

5.4. TITRES NON REPRESENTATIFS DU CAPITAL

Néant

5.5. MODIFICATION DU CAPITAL ET DES DROITS ATTACHES AUX ACTIONS

Toute modification du capital ou des droits de vote attachés aux titres qui le composent est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de disposition spécifique.

5.6. REPARTITION ACTUELLE DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Au 31 décembre 2000, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

	<u>Nombre d'actions</u>			Nombre de droits de vote	% Capital	% Droits de vote
	Vote simple	Vote double	TOTAL			
FINANCELEC		501 555	501 555	1 003 110	28,60 %	40,41 %
FINANCELEC (nantissement au profit de Courtois)		33 500	33 500	67 000	1,91%	2,70 %
IRDI		264 501	264 501	529 002	15,08 %	21,31 %
SANCHEZ André		2 715	2 715	5 430	0,15 %	0,22 %
CHARENTUS Henri	400		400	400	0,02%	0,02%
DANNER Gérard		276	276	552	0,02 %	0,02 %
BAUDRON Jean		120	120	240	0,01 %	0,01 %
BLANC TAILLEUR Pascal	5		5	5	0,00 %	0,00 %
LALANE Jean-Marc		36	36	72	0,00 %	0,00 %
GREZES Robert		36	36	72	0,00 %	0,00 %
DUBEZY Michel		24	24	48	0,00 %	0,00 %
BRAMBILLA Jean		16	16	32	0,00 %	0,00 %
BAUDRON Charles		4	4	8	0,00 %	0,00 %
DI CRESCENZO Alain		4	4	8	0,00 %	0,00 %
S.I.D.I.A.C.		1	1	2	0,00 %	0,00 %
PROXINVEST SARL	1		1	1	0,00 %	0,00 %
IGE+XAO (titres rachetés)	74 684		74 684		4,26 %	
TOTAL NOMINATIFS	75 089	802 789	877 878	1 605 983	50,05 %	64,70 %
ACTIONNAIRES						
AU PORTEUR	876 122		876 122	876 122	49,95 %	35,30 %
TOTAUX	951 211	802 789	1 754 000	2 482 105	100,00 %	100,00 %

5.7. PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES DETENANT LE CONTROLE DE LA SOCIETE - PACTES D'ACTIONNAIRES

A la connaissance de la Société, les actionnaires de la Société ne sont liés à ce jour par aucun pacte d'actionnaires.

5.8. NANTISSEMENT

Au 30 avril 2001, aucune action n'était nantie.

6. DIVIDENDES

Les dividendes et acomptes sur dividendes mis en paiement et non réclamés se prescrivent au terme d'un délai de cinq ans au profit de l'Etat.

Le dividende versé aux actionnaires de la Société au cours des trois derniers exercices clos a été le suivant :

	Dividende par action	Avoir fiscal par action
Exercice clos le 31 juillet 1998	néant	néant
Exercice clos le 31 juillet 1999	néant	néant
Exercice clos le 31 juillet 2000	1 franc	0,50 franc

L'intention de la Société est d'instaurer des dividendes pour autant que l'activité de cette dernière et la conjoncture le permettent.

7. EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION

Depuis l'introduction de la Société à la cote du Nouveau Marché de la Bourse de Paris, nous avons pu suivre l'évolution du cours de l'action de la manière suivante :

MOIS	NOMBRE DE TITRES	CAPITAUX EN €	COURS LE PLUS BAS EN €	COURS LE PLUS HAUT EN €	COURS MOYEN EN €
01/99	23 195	88 826	3,35	4,19	3,890
02/99	29 591	108 419	3,54	3,95	3,719
03/99	63 287	251 441	3,54	4,20	3,976
04/99	11 454	43 709	3,60	4,15	3,880
05/99	49 140	221 373	4,00	5,30	4,349
06/99	89 764	484 392	5,19	5,86	5,565
07/99	40 359	230 468	5,43	5,95	5,658
08/99	14 475	80 223	5,45	5,70	5,566
09/99	39 642	233 511	5,10	6,20	5,903
10/99	14 426	77 398	5,00	6,00	5,483
11/99	35 104	195 940	4,70	6,41	5,321
12/99	436 646	6 310 638	10,50	18,00	13,960
01/00	126 771	1743 413	12	17	13,75
02/00	236 210	4 186 667	15	18,6	17,72
03/00	280 960	7 271 119	17	30	25,88
04/00	77 950	1 595 139	15,01	24,1	20,46
05/00	82 535	1 842 728	19,9	25	22,33
06/00	30 021	607 387	18	22	20,23
07/00	20 102	337 682	15,5	18	16,80
08/00	43 307	733 835	15,3	20	19,94
09/00	68 827	1 630 566	20	29,27	23,69
10/00	19 166	359 515	16,9	21,49	18,75
11/00	33 406	636 683	17,5	20	19,05
12/00	37 747	596 449	13,5	19	15,80
01/01	25 951	437 032	15,90	18,00	16,84
02/01	28 811	409 600	12,05	16,48	14,22
03/01	34 381	365 200	9,00	12,35	10,62

La Société a signé une nouvelle convention de tenue de marché avec la société de Bourse WARGNY le 5 février 2001 valable jusqu'au 31 décembre 2001. Cette convention est tacitement reconductible par période d'un an.

CHAPITRE 3

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR, L'EVOLUTION RECENTE, LES PERSPECTIVES D'AVENIR

8. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DU GROUPE IGE+XAO

Depuis plus de 14 ans, le groupe IGE+XAO est un éditeur de logiciels qui conçoit, produit, commercialise et assure la maintenance d'une gamme de logiciels de Conception Assistée par Ordinateur (appelée CAO).

Ces logiciels de CAO ont été élaborés pour aider les industriels à concevoir et à maintenir la partie électrique des processus de production et des produits finis. Ce type de CAO est appelé "CAO Electrique".

IGE+XAO a bâti une gamme de logiciels de CAO Electrique destinée à tous les industriels, fonctionnant soit sur un ordinateur indépendant, soit sur un réseau d'entreprises quelque soit le système d'exploitation standard (Windows©, Unix).

Cette gamme est constituée des logiciels :

- "Xelec" et "SEE 4 000", pour les grandes installations industrielles et les processus embarqués dans les véhicules tels que avions, bateaux, automobiles, chars, trains, fusées...
- "SEE 3 000", pour les installations industrielles de taille moyenne,
- "SEE 2 000" et "Eliot", pour les petites installations.

En France, IGE+XAO estime être actuellement le numéro un de la CAO Electrique avec plus de 60% de parts de marché.

Sur le plan international, IGE+XAO représente :

- un chiffre d'affaires de 85 millions de francs pour l'exercice clos le 31 juillet 2000,
- plus de 24 000 postes de travail équipés pour plus de 10 000 clients.

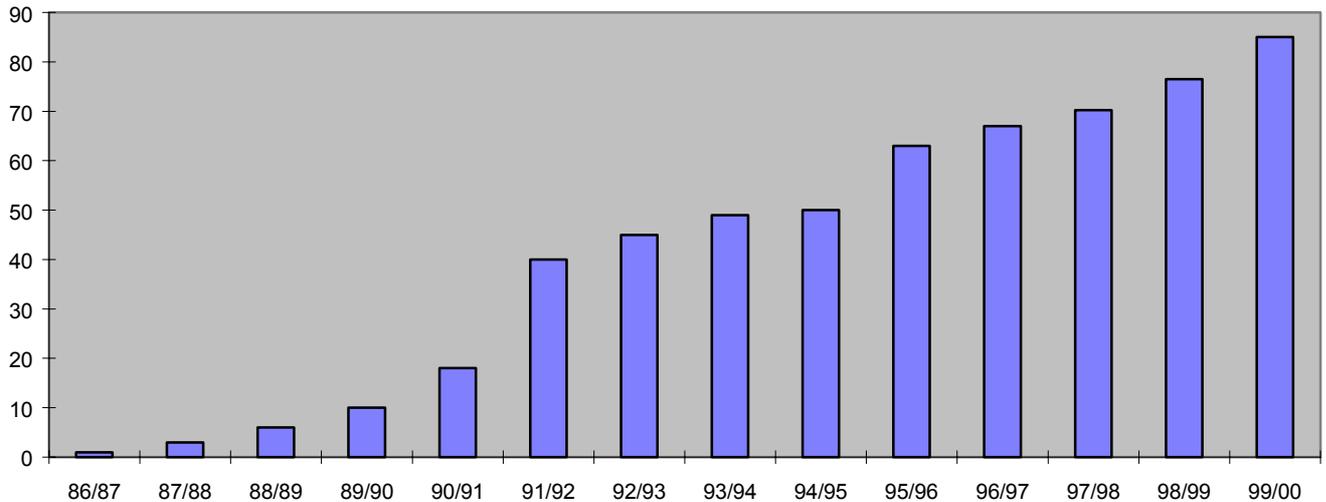
Le groupe IGE+XAO est présent dans les principaux pays d'Europe ainsi qu'en Amérique du Nord au travers d'agences et de filiales qui ont réalisé 22,1 % de son chiffre d'affaires sur l'exercice clos le 31 juillet 2000.

L'avantage concurrentiel d'IGE+XAO repose sur :

- une importante équipe de conception, de développement et d'industrialisation des logiciels,
- l'existence d'une gamme de logiciels qui permet actuellement de couvrir l'ensemble du marché de la CAO Electrique.

Les clients d'IGE+XAO sont présents dans tous les secteurs de l'industrie au premier rang desquels se trouve l'industrie automobile et celle des biens d'équipements.

Evolution du chiffre d'affaires d'IGE+XAO (en millions des francs)



8.1. HISTORIQUE ET EVOLUTION DE LA STRUCTURE DU GROUPE

La constitution du groupe IGE+XAO est le fruit d'une politique volontairement axée sur une croissance maîtrisée, qui s'est traduite par des opérations de croissance externe régulières aboutissant à la constitution d'une gamme complète de logiciels de CAO Electrique.

L'historique est le suivant :

1986/1987 : Création de la société IGE SA par Messieurs Charles Baudron et Jean-Marc Lalane et du logiciel Schéma.

(17 postes de travail installés, chiffre d'affaires d'1 million de francs)

1987/1988 : L'IRDI (Institut Régional de Développement Industriel) entre au capital de la société IGE SA à hauteur de 25%.

(170 postes de travail installés, chiffre d'affaires de 3 millions de francs)

1988/1989 : Création d'une structure de développement de logiciels à Cracovie (Pologne) en liaison avec l'université.

(600 postes de travail installés, chiffre d'affaires de 6 millions de francs)

1989/1990 : Plus de 1 500 postes de travail installés, chiffre d'affaires de 10 millions de francs.

1990/1991 : Rémusat Investissements (filiale du Crédit du Nord), entre au capital de la Société IGE+XAO à hauteur de 7%. Ouverture d'une agence commerciale en région parisienne.

(2 600 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 18 millions de francs)

1991/1992 : Rachat de Xao Industrie, société spécialisée dans les logiciels de CAO Electrique sur station de travail et issue de l'un des centres de recherche de l'association Armines. Le produit développé par cette société, X-Elec, constitue le produit "haut de gamme" qui a permis le développement de la clientèle des grands groupes industriels.

(3 600 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 40 millions de francs)

1992/1993 : Rachat d'Alpage Ingénierie, société conceptrice d'Alpage-Elec, logiciel de CAO Electrique dans l'environnement AutoCad© de la société AutoDesk©. Création d'une filiale de commercialisation en Italie.

(4 400 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 45 millions de francs)

1993/1994 : Ouverture d'une agence commerciale en Espagne (Barcelone). Création de La Foliothèque, filiale dont l'activité est la ressaisie électronique de plans électriques existants au moyen des logiciels du groupe.

(5 400 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 49 millions de francs)

1994/1995 : Mise en place d'un bureau de représentation commerciale en Allemagne. Création d'une filiale de développement de logiciels en Bulgarie.

(6 800 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 50 millions de francs)

1995/1996 : Mise en place de la holding IGE+XAO. Création d'une agence commerciale à Gdansk (Pologne). Rachat de Ia-Micro et du logiciel Win-Elec. Prise de participation à hauteur de 34 % dans Vectra Informatique, distributeur de matériel informatique qui assure pour le compte du groupe les prestations relatives au matériel (hardware). Rachat de Mayridis Voyages, devenue agence de voyages interne du groupe.

(8 300 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 63 millions de francs)

1996/1997 : Introduction à la cote du Nouveau Marché de la Bourse de Paris de la Société IGE+XAO. Création de la société IGE+XAO North America à Montréal (Canada). Création de différentes agences commerciales à Madrid (Espagne), à Tournai (Belgique) et à Rastatt (Allemagne). Acquisition au Groupe Schneider Electric de son activité CAO Electrique dénommée Handel sous la forme d'un fond de commerce et des différentes marques (Handel, Hcontrol et Hdesign). Liquidation de la société Vectra Informatique.

(11 000 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 67 millions de francs).

1997/1998 : Changement de président du conseil d'administration de la Société cotée IGE+XAO, Monsieur Alain Di Crescenzo succédant à Monsieur Charles Baudron. Réorganisation juridique du groupe se traduisant par la fusion-absorption par IGE SA des sociétés Xao Industrie, Ia Micro et ALPAGE INGENIERIE. Dissolution anticipée de La Foliothèque SARL après cession de ses actifs à la société IGE SA. Création d'une société en nom collectif WINSOFT ELEC DIFFUSION en vue de regrouper les forces de ventes françaises. Création de deux agences commerciales l'une en banlieue de Londres (Angleterre) et l'autre à Toronto (Canada).

(11 800 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 70,2 millions de francs).

1998/1999 : Création d'une société IGE+XAO Ltd en banlieue de Londres (Angleterre). Lancement de la nouvelle génération de logiciels de la Société (la gamme SEE : Software For Electrical Engineering) composée des logiciels SEE 4000, SEE 3000 et SEE 2000 dédiés respectivement ; aux grands industriels, aux PME/PMI et aux petites entreprises. Mise en place d'une nouvelle organisation basée sur un nouveau projet d'entreprise (SEE WORLDWIDE).

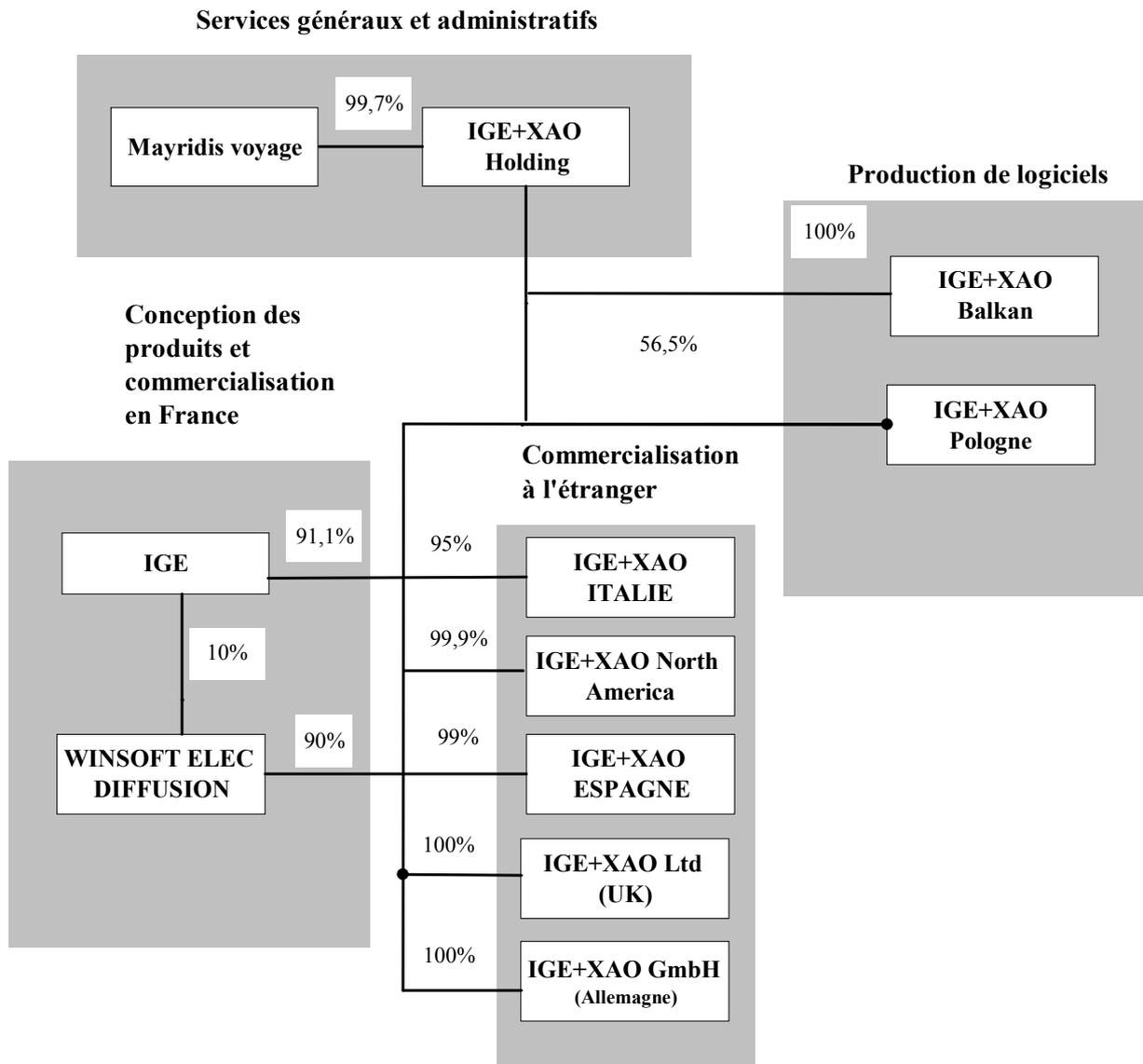
(14 000 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 76,5 millions de francs).

1999/2000 : Acquisition de la branche d'activité « édition de logiciel de calcul C15-100 (logiciel VASCO) » à la société SOCOTEC, création de la filiale "IGE XAO Software Vertrieb GmbH." en Allemagne et distribution des premiers dividendes.

(24 500 postes de travail installés dont 16 200 dans l'industrie, chiffre d'affaires de 85 millions de francs).

Organigramme du groupe IGE+XAO au 31 juillet 2000

IGE+XAO est structuré comme suit :



8.2. CHIFFRES SIGNIFICATIFS EXPRIMES EN EUROS

EN MILLIERS D'EUROS

	31/07/2000	31/07/1999
- Chiffre d'affaires	12 963	11 657
- Produits d'exploitation	13 240	12 078
- Charges d'exploitation	(11 499)	(11 298)
- Résultat d'exploitation	1 741	780
- Résultat courant avant impôts	1 805	779
- Résultat net avant amortissements des écarts d'acquisition	1 148	595
- Résultat net après amortissements des écarts d'acquisition	1 022	389
- Résultat net part du groupe	1 020	395
- Capital	6 685	6 685
- Capitaux propres part du groupe	5 946	4 944
- Dettes financières	207	185
- Dettes d'exploitation	3 546	3 614
- Actif immobilisé	1 256	1 298
- Actif circulant hors disponibilités et valeurs mobilières de placement	5 277	4 956
- Disponibilités et valeurs mobilières de placement	5 046	4 069
- Total du bilan	11 829	10 505

8.3. DESCRIPTION DES MARCHES DU GROUPE

8.3.1. *La CAO Electrique : la réponse à un besoin industriel omniprésent*

Depuis son invention, l'électricité est sans aucun doute la source énergétique la plus importante de l'industrie. L'utilisation de l'énergie électrique ainsi que sa production nécessitent de concevoir et de maintenir des installations électriques.

Les opérations de conception et de maintenance des installations électriques imposent l'élaboration et la gestion de plans électriques encore appelés "dossiers électriques".

Les plus grands utilisateurs de dossiers électriques sont les entreprises des secteurs industriels suivants :

- la construction automobile, pour la réalisation et la maintenance des machines de production et pour le câblage de l'appareillage électrique des véhicules,

A titre d'exemple, l'ensemble des machines de production permettant à Renault SA de réaliser son nouveau moteur «D» (Clio 1.1 Litre) a nécessité la réalisation de plus de 60 000 plans électriques.

- les transports, pour le câblage de l'appareillage électrique des avions, des navires ou des trains,
- la production et le transport d'énergie, pour la réalisation et la maintenance des centrales électriques et des postes de transformation,
- l'agro-alimentaire, la chimie et la métallurgie, pour la réalisation et la maintenance des machines de production,

Ainsi, l'ensemble des processus d'une usine métallurgique moyenne représente plus de 300 000 plans.

- le BTP, pour le câblage des bâtiments domestiques ou industriels,
- les sociétés d'études et d'ingénierie intervenant dans l'ensemble des secteurs industriels cités ci-dessus.

Les besoins se situent à deux niveaux :

- *Les besoins de conception*, avec d'une part la conception des machines ou chaînes de production qui servent à fabriquer des produits finis (chaînes de production d'un moteur d'automobile) et, d'autre part, la conception des produits quand ceux-ci intègrent des processus électriques embarqués dans les véhicules tels que avions, bateaux, automobiles, chars, trains, fusées...

- *Les besoins de maintenance*, que ce soit pour les machines de production ou les produits finis, ce besoin réside dans la maintenance des éléments électriques intervenant dans :

- le dépannage,
- la réhabilitation (rénovation des machines et processus en vue de prolonger leur utilisation),
- l'évolution des machines et des processus (prise en compte de nouvelles fonctions).

Il est important que ces opérations soient effectuées en assurant la cohérence des informations et le suivi des modifications.

8.3.2. *La CAO Electrique : Aboutissement d'un processus d'évolution*

■ **La planche à dessin : la solution ancienne**

Avant la décennie 1980, les dossiers électriques étaient traditionnellement réalisés par des dessinateurs sur des planches à dessin, sur papier en deux dimensions. La qualité et la cohérence des informations passaient souvent au deuxième plan face aux contraintes de coût et de temps. De

plus, ce processus manuel générait un grand nombre d'erreurs détectées au niveau de la fabrication, ce qui entraînait des temps et coûts de modifications conséquents.

■ **Le Dessin Assisté par Ordinateur ("DAO"): une solution intermédiaire**

L'arrivée du DAO a permis aux industriels d'automatiser le dessin du dossier électrique et d'améliorer sa lisibilité, facilitant ainsi la gestion des documents graphiques. Cependant, le DAO n'est qu'une transposition informatique d'une méthodologie entièrement manuelle et n'a donc pas permis d'améliorer la conception des dossiers électriques :

- pas de contrôle de cohérence,
- pas de prise en compte des normes et usages des métiers de l'électricité.

C'est de ces lacunes que sont nés, à la fin des années 1980, les logiciels de Conception Assisté par Ordinateur dans le domaine électrique (CAO Electrique).

■ La CAO Electrique : la solution

La CAO Electrique permet, quant à elle, de faire intervenir l'informatique dès la conception de l'installation et donc d'obtenir des gains de productivité, de qualité et de cohérence aussi bien en conception qu'en maintenance des installations.

Pendant la phase d'étude, la CAO Electrique assiste en permanence le concepteur en le guidant, le contrôlant dans ses choix technologiques (vérification de l'adéquation de l'appareillage avec la fonction à réaliser, détection des courts-circuits). Elle permet de prendre entièrement en charge des opérations telles que la génération automatique du câblage, l'identification de l'appareillage, supprimant ainsi tous risques d'erreurs et réduisant le temps nécessaire à la conception.

Il faut en outre souligner qu'à la différence du DAO, la CAO Electrique apporte une aide très significative en matière de maintenance, pour le suivi de l'évolution d'une installation et la recherche de panne grâce à l'assistance dans la compréhension du processus de production.

La CAO Electrique permet aux concepteurs d'installations industrielles d'optimiser la définition d'un dossier électrique à travers les étapes suivantes :

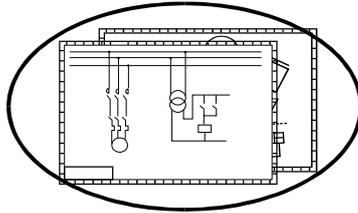
- **Définition du principe de fonctionnement** de l'installation, représentée sous forme symbolique (appelé "Schéma de principe"). Ce Schéma de principe est composé d'un ensemble de symboles graphiques reliés entre eux. Tous les symboles ainsi que les liaisons sont identifiés de manière unique.
- **Définition de tous les matériels utilisés** pour réaliser une fonctionnalité précise (appelée "Nomenclature"). Cette opération consiste, à partir des contraintes liées au principe de fonctionnement (exemple : Tension de 24 volts), à rechercher un appareil dans un catalogue électronique de constructeurs tels que Schneider Electric ou Siemens. La nomenclature est représentée sous forme de listes ou de bases de données, pour être accessible par les différents services de l'industriel tels que les approvisionnements.
- **Définition des plans de situation** : ils permettent de positionner en deux ou trois dimensions les différents appareils dans les armoires et les pupitres de l'installation.
- **Définition du plan de câblage** : il s'agit de la réalisation des différents raccordements électriques entre les appareils. Ces derniers sont réalisés soit avec des fils à l'intérieur des armoires électriques, soit à l'aide de câbles afin de relier les différentes armoires. A titre d'exemple, le câblage d'un navire tel que le "Souverain des mers" nécessite plus de 1 000 kilomètres de câbles.

La CAO Electrique permet d'établir les définitions qui précèdent en assurant automatiquement un grand nombre de traitements et de contrôles tels que :

- la création et la gestion du repérage des appareils, connexions, fils, câbles et borniers,
- la détection des erreurs de conception (défauts d'alimentation dans les appareils, courts-circuits...),
- le choix automatique des références des constructeurs du matériel à partir de spécifications techniques,
- la création automatique des câbles et des borniers en fonction du besoin exprimé par le Schéma de principe,
- le contrôle de la cohérence entre le contenu de l'armoire électrique et les matériels utilisés dans le Schéma de principe,

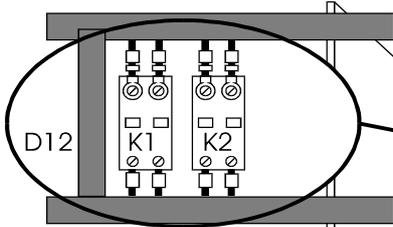
- le calcul des protections électriques et des caractéristiques des câbles nécessaires à partir des normes de référence (norme NF C 15-100 et respect du guide UTE C 15-500) et le suivi des modifications pour la gestion des révisions.

Illustration graphique

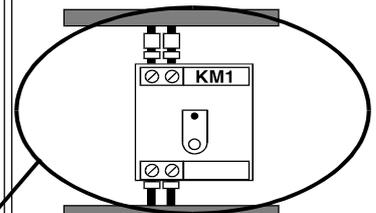


Description logique de process
"Schéma de principe"

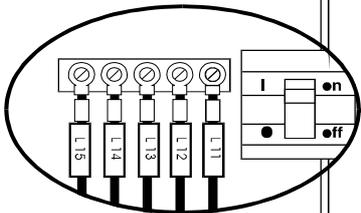
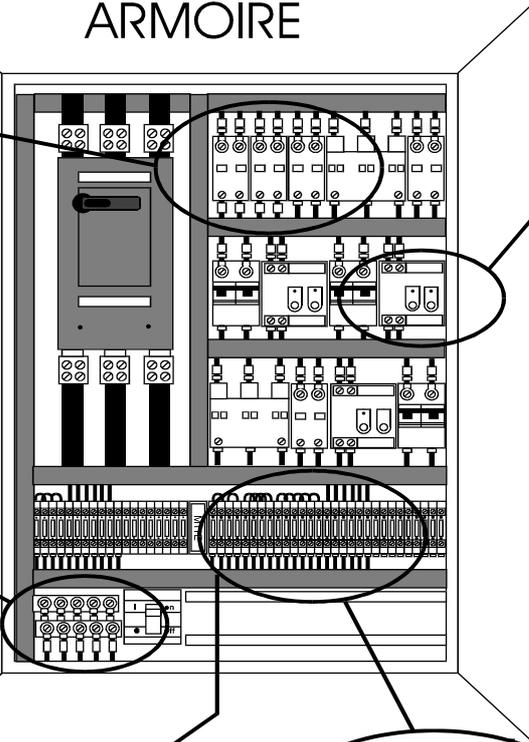
ARMOIRE



Traitement Automatique du repérage



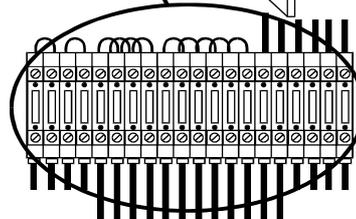
Gestion des Maîtres/esclave automatique



Traitement Automatique de la filerie
(munérotation, détection de court-circuit, etc...)

	CODE	QTE	Marque
	KM1	2	Siemens
	KM2	1	Siemens
	D1	2	Legrand
	B1	2	Legrand

Edition de Nomenclature



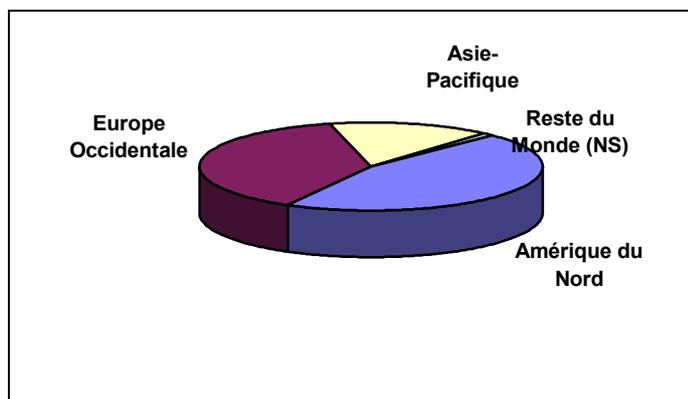
Câblage automatisé et réalisation de Bornier

8.3.3. La CAO Electrique : Segmentation géographique

■ Le marché mondial¹

Bien que mal identifié par les observateurs traditionnels des marchés de la CAO (pour l'essentiel d'origine américaine), nous estimons que le marché mondial de la CAO Electrique (assez fortement lié à celui de la CAO Mécanique), évalué à environ 1 300 millions de francs, se répartit approximativement comme suit :

Amérique du Nord
(600 000 000 francs)
Europe
(500 000 000 francs)
Asie-Pacifique
(200 000 000 francs)

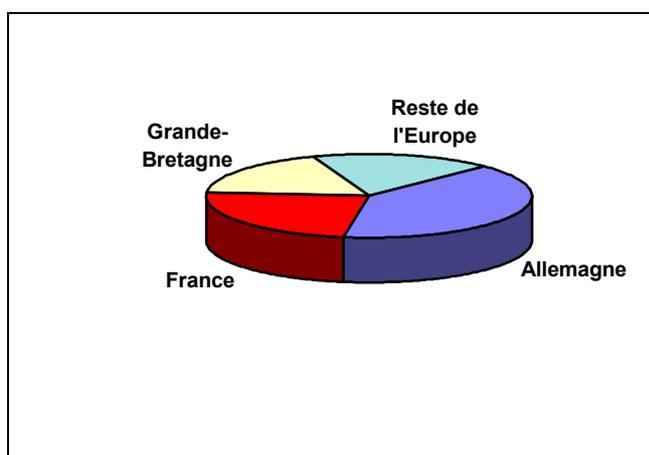


■ Le marché d'Europe occidentale²

Ce marché est évalué à environ 40% du marché mondial, soit près de 500 millions de francs.

Les pays dominants sont :

Allemagne	40%
(200 000 000 francs)	
France	24%
(120 000 000 francs)	
Grande Bretagne	18%
(90 000 000 francs)	
Reste de l'Europe	18%
(90 000 000 francs)	



¹Sources IGE+XAO

²Sources IGE+XAO

■ Le marché français

Le marché français est entré en phase de maturité, ce qui devrait se traduire par une stabilisation des ventes de logiciels auprès de nouveaux clients et par une augmentation des ventes des nouvelles versions des logiciels et des services associés auprès des clients déjà équipés.

De plus, un marché de renouvellement apparaît avec le remplacement des logiciels de DAO au profit de logiciels de CAO Electrique.

Sur l'exercice 1999/2000, nous estimons que le marché français s'est réparti entre 55% pour les logiciels IGE+XAO et, 50% pour les logiciels de DAO et les autres logiciels de CAO Electriques (environ 20% du marché total).

8.3.4. *La CAO Electrique : Segmentation par type de client*

Le marché s'articule autour des trois niveaux d'exigence suivants :

■ Les grands industriels

De par la complexité, l'importance (plusieurs milliers de plans électriques) et la sensibilité (sécurité, confidentialité...) des installations électriques à concevoir ou à maintenir, les grands industriels dont le besoin peut dépasser 500 licences, demandent des solutions complètes intégrant une automaticité maximale, un degré de technicité élevé (richesse fonctionnelle du logiciel) et une grande fiabilité.

Leurs exigences par ordre d'importance sont :

- la pérennité de la solution dépendant de sa capacité à évoluer (utilisation des standards),
- la technologie (fonctionnalité, adaptabilité, puissance de traitement...),
- le service (conseil, formation, maintenance),
- les prix.

Exemples : PSA Peugeot Citroën, Renault, HydroQuebec, Schneider Electric, Thomsom, Alstom, CEA, Michelin, Aérospatiale, Kodak Pathé... et leurs principaux sous-traitants.

■ Les petits et moyens industriels

Ce segment comprend les industriels ayant à concevoir ou à maintenir des installations électriques de taille moyenne.

Ils demandent des solutions plus simples et moins onéreuses que celles des grands industriels.

Leurs exigences par ordre d'importance sont :

- la technologie (niveau de fonctionnalité),
- le prix,
- la simplicité d'utilisation (convivialité du logiciel),
- le service (conseil, formation, maintenance).

Exemples : unités de production de taille moyenne, sociétés d'études et d'ingénierie...

■ Les très petites entreprises (TPE) et les artisans

Il s'agit essentiellement des professionnels de l'électricité du bâtiment. Ils demandent une solution basée surtout sur la génération de devis et de rendus descriptifs du chantier.

Leurs exigences par ordre d'importance sont :

- le prix,
- la simplicité d'utilisation.

Exemples : sociétés d'électricité générale, artisans électriciens,...

8.3.5. La CAO Electrique : Saisonnalité

Le marché est marqué par le phénomène de saisonnalité suivant :

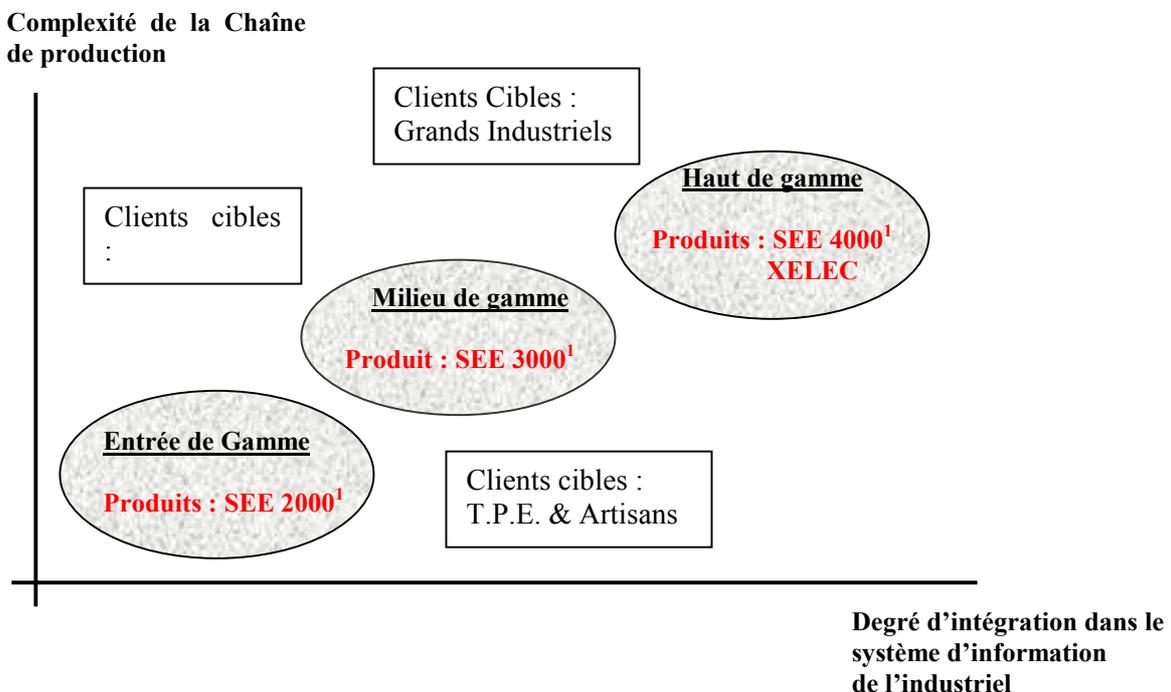
- la période estivale, pendant laquelle l'activité est quasi inexistante car elle correspond aux opérations de maintenance des unités de production. Pendant cette période, les usines ralentissent voire stoppent leur production. Les services de maintenance interne et les sociétés spécialisées dans cette activité remettent les installations en état.
- le mois de décembre peut faire apparaître un léger pic d'activité du fait des mécanismes budgétaires.

8.4. LES PRODUITS ET SERVICES DU GROUPE

8.4.1. L'offre de produits d'IGE+XAO

L'offre IGE+XAO, pour satisfaire les besoins des industriels en matière de CAO Electrique, repose sur une gamme complète de familles de logiciels.

Cette gamme, structurée autour de cinq produits répondant chacun aux besoins d'industriels différents, permet de couvrir l'ensemble des segments du marché et l'ensemble des fonctionnalités nécessaires à l'élaboration des dossiers électriques.



¹ fonctionnent sous Windows© et aussi sous AutoCad©

Le nombre total de licences (industrie et éducation) pour l'ensemble des produits de la gamme est d'environ 24 500.

■ Le haut de gamme

- Xelec

Xelec, le produit phare d'IGE+XAO, est le fruit d'une étroite collaboration entre IGE+XAO et les plus grands industriels français (Renault, Michelin, Aérospatiale). Xelec, produit modulaire et évolutif, fonctionne sur les stations de travail sous Unix et sur les PC sous Windows© NT.

Xelec est aujourd'hui le seul logiciel sur le marché mondial capable de gérer automatiquement tant en conception qu'en modification, le câblage externe d'une installation électrique. La gestion des vues d'armoires en trois dimensions ou le traitement des systèmes embarqués sont quelques unes des spécificités apportées par la version 6 de Xelec.

De par sa capacité de traitement, il convient parfaitement à la réalisation de chaînes de production importantes. En plus de sa richesse fonctionnelle, il est particulièrement bien adapté aux clients ayant à gérer de multiples relations avec leurs sous-traitants.

Le logiciel Xelec est composé d'un ensemble de modules en vue d'assurer les fonctions suivantes :

- Création et modification des schémas à partir de bibliothèques.
- Numérotation automatique des composants et des équipotentielles.
- Vérification de la cohérence des schémas.
- Génération automatique des borniers d'armoire.
- Génération automatique des torons ou harnais (faisceaux de câbles).
- Création de synoptiques de câblage en cohérence avec le schéma de principe.
- Génération automatique des câbles et des borniers sans la présence des bornes et des câbles dans le schéma de principe.
- Modification interactive du câblage avec mise à jour automatique des modifications dans le schéma de principe.
- Création automatique des nomenclatures en fonction des critères de choix retenus.
- Gestion des catalogues de matériels et des standards.
- Mise à jour automatique des nomenclatures dans le schéma de principe et le câblage.
- Implantation des matériels en deux ou trois dimensions avec génération automatique des différentes vues.
- Traitement des volumes de sécurité entre les matériels.
- Implantation des composants à partir des catalogues de constructeurs de matériel ou de la nomenclature.
- Dessin, cotation et hachures associatifs.

- SEE 4000

SEE 4000 est le logiciel haut de gamme issu de la nouvelle génération de logiciels du Groupe IGE+XAO. SEE 4000 s'adresse au même marché que celui d'Xelec et à terme il succédera à ce dernier.

La commercialisation de SEE 4000 a débuté à la fin de l'exercice 1998/1999 en Amérique du Nord et en Allemagne.

SEE 4000 offre le même niveau fonctionnel que le logiciel Xelec avec en plus :

- Une ergonomie totalement revue du type Windows© (entité/action, glisser/lâcher),
- Un système de navigation schématique intégré,
- Une approche système intégrée permettant de visualiser des dossiers complexes sous une forme fonctionnelle plus simple,
- La possibilité de fonctionner sous AutoCad© de la société Autodesk©,
- Une panoplie d'utilitaires permettant d'assurer les fonctions de traduction, visualisation, gestion de dossiers électriques ou d'échanges de données.

Nombre de licences vendues dans l'industrie (Xeiec et SEE 4000): 1 774.

Prix HT de la licence : de 50 000 à 150 000 francs en fonction des modules installés.

■ Le milieu de gamme

SEE 3000 est le produit de convergence des logiciels Schéma, Alpage Elec, Visicad, Winelec et Hcontrol. Produit dédié à la conception des petites et moyennes installations, SEE 3000 a été conçu pour fonctionner sous Windows© ou sous AutoCad© de la société Autodesk©.

SEE 3000 apporte une nouvelle ergonomie totalement intégrée à Windows©, ce qui facilite sensiblement sa prise en main.

Le logiciel SEE 3000 est composé d'un ensemble de modules en vue d'assurer les fonctions suivantes :

- Création et modification des schémas à partir de bibliothèques.
- Numérotation automatique des composants et des équipotentielles.
- Vérification de la cohérence des schémas.
- Génération automatique des borniers d'armoire et création de borniers intermédiaires.
- Implantation des câbles,
- Création des nomenclatures,
- Implantation des matériels en deux dimensions,
- Dessin, cotation et hachures associatifs.

Nombre de licences vendues dans l'industrie (SEE 3000, Schéma, Alpage Elec, Visicad, Winelec et Hcontrol) : 10 972.

Prix HT de la licence : de 13 000 francs à 70 000 francs en fonction des modules installés.

■ L'entrée de gamme

SEE 2000 est le produit de convergence des logiciels Eliot, Hcontrol LT et Hdesign. SEE 2000 nécessite peu de puissance de calcul. Il représente un compromis idéal pour l'industriel souhaitant débiter avec un logiciel de CAO Electrique. Simple, il met en oeuvre les concepts de base d'un logiciels de CAO Electrique sans avoir la richesse fonctionnelle des produits précédents.

SEE 2000 a été conçu pour fonctionner sous Windows©. SEE 2000 est aussi disponible sous AutoCad© de la société Autodesk©.

Nombre de licences vendues dans l'industrie (SEE 2000, Eliot, Hcontrol LT, Hdesign et autres petits logiciels) : 3 586.

Prix HT de la licence : de 5 000 à 13 000 francs.

8.4.2. L'offre de services d'IGE+XAO

Compte tenu de l'importance du poste ventes de services (49% du chiffre d'affaires pour l'exercice clos au 31 juillet 2000) et de son évolution prévue dans les prochaines années, IGE+XAO a décidé d'accélérer le déploiement de son offre de services. Les prestations offertes comprennent la mise à jour des produits, l'assistance à l'utilisation, la formation et le conseil.

De plus, la majorité des éditeurs de CAO Electrique étant de petite taille, l'apport d'un niveau de service maximum par un acteur de l'importance d'IGE+XAO constitue un élément déterminant en sa faveur.

■ La formation

Sur la base de supports pédagogiques qu'il a élaborés, IGE+XAO assure des prestations de formation à l'utilisation et au paramétrage de ses logiciels.

Cette formation peut être dispensée soit en stage inter-entreprise dans les locaux d'IGE+XAO soit directement chez le client.

Les prestations de formation ont généré un chiffre d'affaires de 16 561 000 francs HT soit 19,5 % du chiffre d'affaires pour l'exercice clos au 31 juillet 2000.

■ Le service après-vente ou maintenance

Le service après-vente est assuré pour tous les clients contre paiement d'une redevance annuelle de maintenance s'élevant à 12% du prix des logiciels. Cette maintenance qui a généré un chiffre d'affaires de 24 805 000 francs HT, soit 29,2% du chiffre d'affaires pour l'exercice clos au 31 juillet 2000, inclut les prestations suivantes :

- La Hot-Line (assistance téléphonique) : son rôle est d'assister l'utilisateur dans l'exploitation quotidienne des logiciels. En France, une dizaine de collaborateurs sont en charge de ces prestations.
- La mise à jour des logiciels : IGE+XAO fournit à ses clients sous contrat de maintenance, les nouvelles versions des logiciels qui contiennent des corrections d'anomalies et des nouvelles fonctionnalités.
- La mise à jour des catalogues électroniques des constructeurs de matériel électrique : ce service consiste, avec l'accord du constructeur, à diffuser avec les nouvelles versions des logiciels les mises à jour des catalogues.

8.5. REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PRINCIPALES ACTIVITES ET PAR ZONES GEOGRAPHIQUES DU GROUPE IGE+XAO

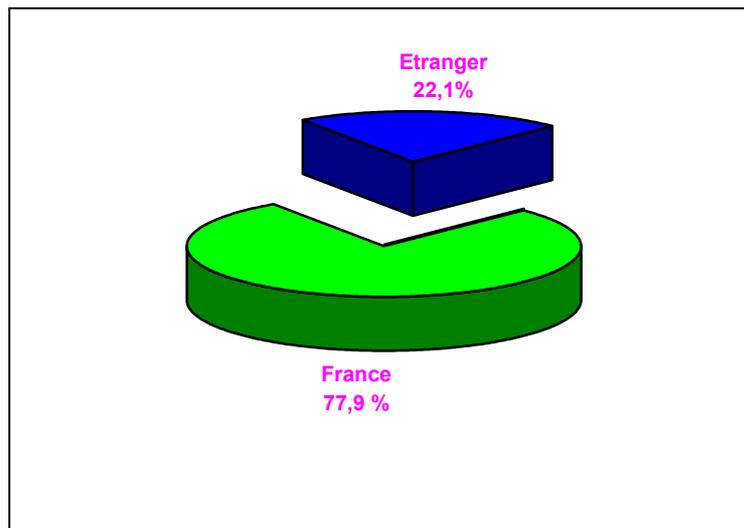
8.5.1. Répartition des ventes de logiciels et de services

La répartition des ventes du groupe IGE+XAO est la suivante :

TYPE DE VENTES	1998/1999	1999/2000
Logiciels	53%	50%
Formation	16,5%	19,5%
Maintenance	28,5%	29%
Divers	2%	1,5%

VENTES DE LICENCES EN FRANCE	1998/1999	1999/2000
Clients déjà équipés	32%	58%
Nouveaux clients	68%	42%

8.5.2. Répartition du chiffre d'affaires du groupe IGE+XAO par zones géographiques



8.6. DESCRIPTION DE L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

Dans l'ordre croissant de concurrence, on peut distinguer les trois niveaux suivants :

8.6.1. Niveau 1

Une concurrence résultant de l'utilisation de logiciels non spécialisés de type bureautique ou de DAO/CAO généralement mécanique, avec lesquels il est possible de réaliser des dessins électriques (Mac-Draw©, AutoCAD©).

8.6.2. Niveau 2

Une concurrence résultant de l'utilisation de logiciels faiblement spécialisés. Il s'agit le plus souvent de modules additifs, intégrant quelques fonctionnalités de schématisation, aux logiciels de CAO suivants :

■ Logiciels de CAO Electronique :

Historiquement les premiers, ils permettent la conception des cartes et circuits imprimés (implantation et routage des composants électroniques sur les circuits imprimés, simulation des appareils électroniques...).

■ Logiciels de CAO Mécanique :

Représentant le chiffre d'affaires le plus important, ils permettent la conception des organes mécaniques et des pièces moulées, pliées ou soudées. Les sociétés Parametric Technology Corp. (Etats-Unis) et Dassault Systèmes (France) sont parmi les principaux éditeurs de CAO mécanique.

8.6.3. Niveau 3

Une concurrence résultant de l'utilisation de véritables logiciels de CAO Electronique. Soulignons que les éditeurs de ces logiciels sont des sociétés de taille modeste, à l'exception des sociétés allemandes EPLAN Software & Service et Aucotec avec respectivement leurs produits Eplan et Elcad/Ruplan.

Les Principales sociétés concurrentes sur ce niveau sont :

■ **En France :**

SOCIETES	CA réalisé en CAO Electrique en 2000	Segments occupés
IGE+XAO (CAO)	66 MF	Tous
AUTODESK (DAO : AUTOCAD)	< 15 MF ¹	Petits et Moyens Industriels
FTZ	< 10 MF ¹	Grands Industriels
ASSIGRAPH	< 5 MF ¹	Grands Industriels
HP-MDD	< 5 MF ¹	Grands Industriels
ECT (applicatif sur AutoCad©)	< 5 MF ¹	Petits et Moyens Industriels
AUCOTEC	< 5 MF ¹	Grands et Moyens Industriels
EPLAN Software & Service	< 5 MF ¹	Grands et Moyens Industriels
TRACE (applicatif sur AutoCad©)	< 5 MF ¹	Petits et Moyens Industriels

¹Les CA mentionnés sont estimés car les sociétés citées ne communiquent pas leurs CA en France ou alors lorsqu'elles le font, elles ne détaillent pas leur activité en CAO/DAO Electrique.

■ **Dans le reste du monde:**

En Allemagne, trois sociétés représentent environ 70% du marché, il s'agit de EPLAN Software & Service, Aucotec et E.C.S. En fait, pendant longtemps la société EPLAN Software & Service (anciennement Wiechers & Partner) a régné en maître sur le marché allemand, mais depuis environ deux ans Aucotec et E.C.S lui disputent son leadership avec pour conséquence une baisse sensible des prix pratiqués.

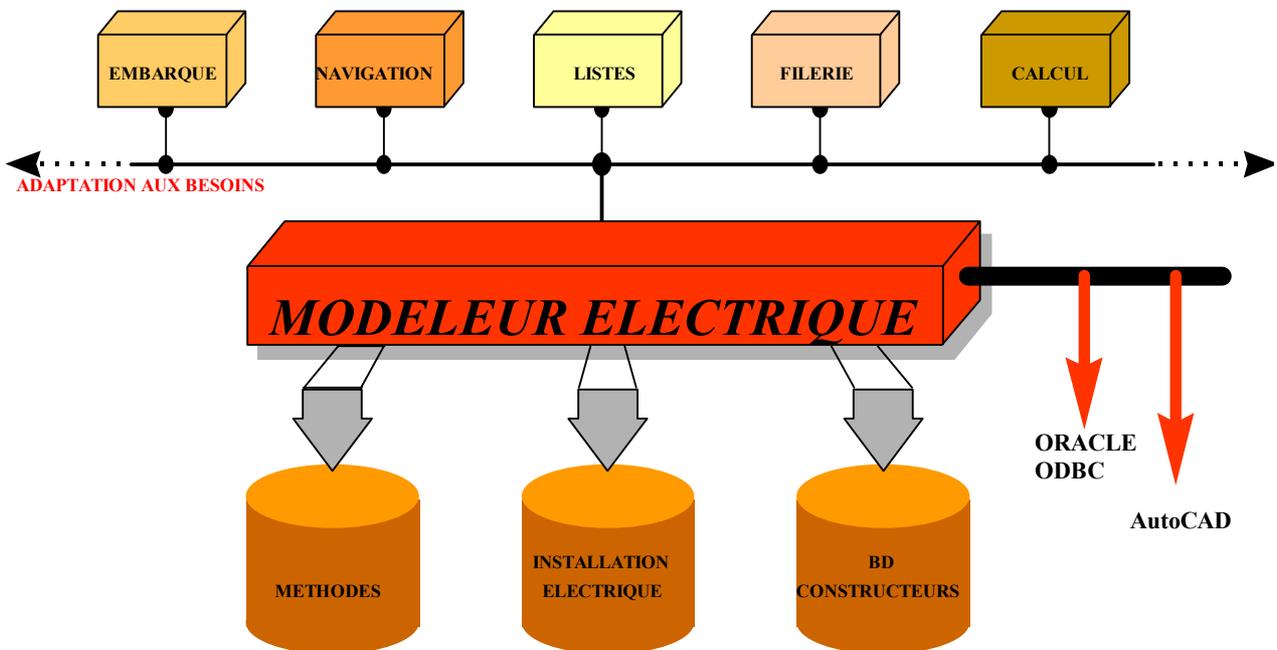
Pour le reste du monde, de nombreux petits éditeurs se partagent le marché de la DAO/CAO Electrique fonctionnant sous AutoCad©. Le plus souvent, le chiffre d'affaires réalisé par ces éditeurs dépasse rarement 10 millions de francs.

Parmi les éditeurs les mieux implantés, on peut citer les sociétés EPLAN Software & Service et E.C.S.(avec E.C.T. son distributeur aux USA, en Angleterre et en Europe du Nord) dont les produits sont presque les seuls à être distribués dans les différents pays d'Europe et aux USA.

8.7. LES AVANTAGES CONCURRENTIELS D'IGE+XAO

Les produits d'IGE+XAO mettent en oeuvre des technologies de pointe leur donnant les avantages suivants :

- Ensemble modulaire.
- Utilisation d'un modeler électrique.
- Traitement des systèmes embarqués.
- Gestion de plusieurs normes électriques.
- Accès aux bases de données des constructeurs.
- Personnalisation des méthodologies de traitement des industriels.
- Ouverture sur les standards (Oracle, ODBC, AutoCAD).



8.8. DESCRIPTION DES PRINCIPAUX CLIENTS

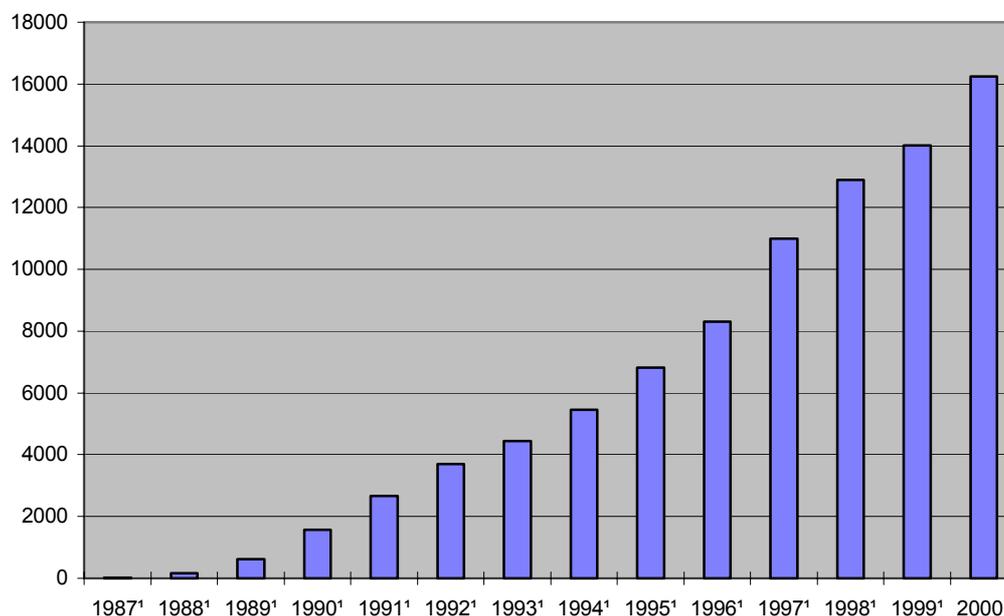
8.8.1. Nature de la clientèle d'IGE+XAO

Compte tenu de l'étendue de son offre produit, IGE+XAO est présent sur l'ensemble du marché de la CAO Electrique. On peut citer, pour les seuls grands industriels, les références suivantes :

Construction Automobile	Bertrand Faure Caterpillar Dunlop Française de Mécanique	General Motors Heuliez Kléber Michelin	PSA Renault RVI Valéo
Aéronautique et Spatial	EADS Air France CNRS	Dassault Aviation ONERA SOGERMA	Thomson
Chimie, Pétrochimie	ATOCHEM Ciments Lafarge ELF TOTAL FINA Glaxo Hutchinson	Kodak Pathé Rhône Poulenc Roussel-Uclaf Saint Gobain Sanofi Synthélabo	Shell SNPE Solvay
Agro-alimentaire	Biscuits LU Bongrain Boursin Cointreau Danone Eridania Beghin Say	Haribo Hennessy (LVMH) Kraft General Food Lindt Martell Perrier	Quaker Rivoire & Carré Lustucru Rotschild Schweppes SOPAD Nestlé William Saurin
Electricité générale et Production d'énergie	Hydro Quebec CEA Cegelec Cogéma	EDF/GDF E.I. Forclum GTIE	Santerne Clemessy SGN Spie Trindel
Mines et Métallurgie	Cockerill Mines du Bourneix Mines de Potasse d'Alsace	Mines de Salsigne Pechiney Sollac	Talcs de Luzenac UGINE Vallourec
Transport	Aéroport de Lyon Aéroport de Paris ASF Chantiers de l'atlantique	Alstom Matra Transport RATP	RT Marseille SNCF TC Lyon
Matériel électrique et électronique	ABB BACO Bosch Legrand	Motorola Philips Pirelli Saft	Sagem Schlumberger Schneider Electric Siemens
Machines Outils	ABB robotique Alcera Gambin Cybernetix	Ernault Toyoda Forest Line Rouchaud Gendron	Sermati
Papiers - Emballage - Verre	Arjo Wiggins BSN Emballage Canson	Clairefontaine CMB Packaging Condat Smurfit	Essilor Sibille Stenay St Gobain Emballage
Biens d'équipement et autres	Bouygues CEO CGE	La Redoute Lyonnaise des Eaux Moulinex	OTIS SAUR SEB
Administrations	Banque de France CERN CNRS	DCN DGA GIAT	Mairie de Nantes Mairie de Paris ALTADIS

8.8.2. Evolution des ventes d'IGE+XAO

EVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCES VENDUES DANS L'INDUSTRIE



¹ évaluation au 31 juillet

8.8.3. Concentration, dépendance et récurrence des relations commerciales

Le degré de dépendance du groupe vis à vis de quelque secteur d'activité que ce soit est très faible. Aucun secteur d'activité ne représente plus de 10% des ventes du groupe. Seul le produit Xelec a, par le passé, induit pour le groupe une certaine dépendance vis à vis d'un nombre restreint de clients. En effet, la part des ventes d'Xelec réalisées dans l'industrie automobile française (Peugeot Citroën Automobiles S.A., Renault SA et Michelin) a atteint jusqu'à 80% des ventes totales de ce produit. Ce chiffre est aujourd'hui de l'ordre de 30%.

En France, les clients avec lesquels IGE+XAO réalise le chiffre d'affaires le plus important sont :

Clients	Chiffre d'affaires
Renault	1,45%
Spie Trindel	1,19%
OPCA 2	1,17%
Clemessy	1,11%
EDF	1,1%
Schneider Electric	0,94%
Cegelec	0,9%
Peugeot Citroën Automobiles SA	0,85%
GE Energy Products	0,76%
Comptoir Lyonnais d'électricité	0,73%

8.8.4. Carnet de commandes

IGE+XAO vend des logiciels sur étagères immédiatement disponibles, ce qui induit un délai de livraison très court. Pour ce type de ventes, la notion de carnet de commandes n'a donc pas de sens.

Par contre, les contrats de maintenance annuels qui sont :

- renouvelables par tacite reconduction avec un préavis de résiliation de trois mois,
- payables en début de période,

ont généré un chiffre d'affaires de 24 805 000 francs pour l'exercice clos au 31 juillet 2000.

8.8.5. Solvabilité de la clientèle et délais de paiement

IGE+XAO réalisant l'essentiel de son chiffre d'affaires auprès de grands industriels, le risque d'insolvabilité reste faible. Cette bonne solvabilité permet à IGE+XAO de ne pas avoir recours à une assurance crédit. Le délai de paiement moyen est de 95 jours pour l'exercice clos au 31 juillet 2000.

8.9. ORGANISATION ET POLITIQUE COMMERCIALES

8.9.1. Une organisation commerciale au service du client

IGE+XAO a mis en place des interlocuteurs et des modes de commercialisation adaptés aux couples client/produit.

CLIENTS	PRODUITS	COMMERCIALISATION	INTERLOCUTEURS IGE+XAO	RESSOURCES COMMERCIALES
Grands Industriels	Xelec SEE 4000	ventes directes	Direction et ingénieurs commerciaux et technico commerciaux de haut niveau	30% ¹
PME/PMI	SEE 3000	ventes directes	Ingénieurs technico-commerciaux	50% ¹
TPE et artisans	SEE 2000 Eliot	ventes indirectes	Ingénieurs technico-commerciaux et Animateurs de marché	20% ¹

¹information à titre indicatif

8.9.2. Une politique commerciale axée sur la prescription

Conscient de l'importance de la prescription dans son domaine, IGE+XAO multiplie les actions auprès des prescripteurs.

8.9.3. Les grands industriels: prescripteurs auprès de leurs sous-traitants

Le marché de la CAO Electrique est marqué par le fait que les grands industriels imposent les logiciels qu'ils utilisent à leurs sous-traitants du fait :

- du nombre élevé de sous-traitants intervenant régulièrement sur les installations électriques,
- de la quasi impossibilité pour deux logiciels de CAO Electrique différents de communiquer.

8.9.4. Une politique forte de partenariat

IGE+XAO développe une politique de partenariat visant à augmenter le nombre de promoteurs de ses produits avec notamment :

les distributeurs des produits IGE+XAO dédiés aux TPE (SEE 2000) afin de promouvoir également les logiciels plus haut de gamme (SEE 3000 et Xelec/SEE 4000), non commercialisés par ces derniers.

les éditeurs d'autres types de logiciels de DAO/CAO (mécanique, électronique,), tels que Autodesk.

les constructeurs matériels informatiques.

8.9.5. L'éducation : de futurs clients et prescripteurs

Depuis plusieurs années, IGE+XAO mène une campagne de promotion auprès de l'enseignement technique afin de sensibiliser et de former les futurs techniciens et ingénieurs en électrotechnique aux différents produits du groupe. Ainsi plus de 1 800 établissements (lycées techniques, IUT, écoles d'ingénieurs, centres de formation pour adultes) sont équipés des logiciels IGE+XAO. Cet investissement doit permettre dans les années à venir d'augmenter la notoriété d'IGE+XAO auprès des futurs acteurs du monde de l'électrotechnique.

8.10. RECHERCHE : CONCEPTION DES LOGICIELS

Les activités de recherche sont au cœur du métier d'éditeur de logiciels et à ce titre, elles ont toujours représenté l'investissement le plus important d'IGE+XAO.

Une équipe d'une dizaine d'ingénieurs, à partir des besoins qu'ils ont recensés chez les clients, réalise la conception des nouveaux modules et logiciels.

Depuis sa création, la veille technologique est une priorité d'IGE+XAO à la fois dans le domaine des techniques de l'informatique et de l'électrotechnique. Grâce à cette veille active, les délais de réaction d'IGE+XAO ont toujours été très courts, lui procurant un avantage concurrentiel certain comme en témoignent les exemples suivants :

- Dès 1988, utilisation dans le produit Xelec d'une Structure de Données Orientée Objet issue du laboratoire de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris.
- Sortie d'une version de Schéma sous Windows© 95 moins de 3 mois après la commercialisation de ce système d'exploitation.
- Définition d'un modèle d'échange de données entre les logiciels de CAO Electrique et ceux de programmation d'automates. Cette "norme" (FNES "Fichier Neutre d'Entrées Sorties") est utilisée par l'ensemble de la profession.

Exemples de programmes de recherche :

- **L'adaptation des modules et logiciels** aux nouvelles demandes des utilisateurs (nouvelles fonctions), aux nouvelles technologies informatiques (Windows©, Bases de Données, ...) et aux évolutions des métiers des clients du groupe.
- **CAO Electrique embarquée** : après avoir répondu aux besoins des industriels en matière de CAO Electrique des outils de production, IGE+XAO développe depuis trois ans, en collaboration avec des sociétés telles que Thomson, GIAT industries, Air France, un ensemble de fonctionnalités permettant à Xelec de répondre aux besoins de la CAO Electrique des systèmes embarqués (char Leclerc, simulateurs de vol, avions)
- **Déploiement sur de multiples environnements** : à partir d'un noyau indépendant regroupant son savoir faire en CAO Electrique, IGE+XAO s'est fixé comme objectif de l'adapter et de le rendre compatible avec la plupart des logiciels de CAO Mécanique ou de DAO généraliste.

IGE+XAO a obtenu la certification ISO 9001 au mois d'août 1998.

Exercices	Montant des dépenses de recherche et développement
Exercice clos au 31/07/98	14 562 000 francs
Exercice clos au 31/07/99	13 180 000 francs

Pour l'exercice clos au 31 juillet 2000, le montant des dépenses de recherche et développement s'est élevé à 13 154 000 francs représentant 15,5% du chiffre d'affaires.

8.11. PRODUCTION

La production des logiciels se décompose en deux activités :

8.11.1. Le développement

Réparti sur les deux sites de Pologne et de Bulgarie, il est structuré autour d'équipes comprenant un responsable de production, des ingénieurs informaticiens et des techniciens assurant le contrôle du développement. Au 31 juillet 2000, l'activité de développement employait 58 personnes.

Environ 40 % des équipes travaillent à la réalisation de nouvelles versions des logiciels existants et 60% au développement de nouveaux modules ou logiciels.

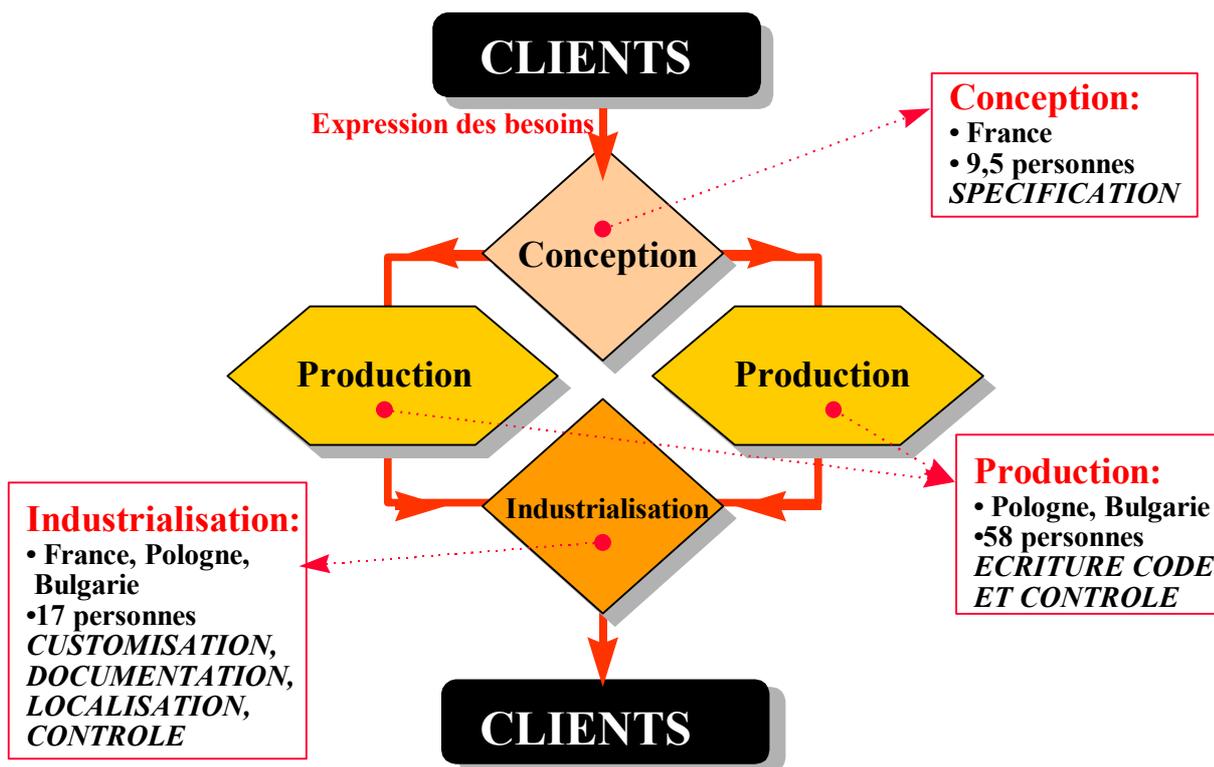
8.11.2. L'industrialisation

Elle consiste à effectuer les opérations suivantes :

- la localisation (traduction et adaptation),
- la documentation (notice, aide électronique et support pédagogique),
- le contrôle produit.

Au 31 juillet 2000, l'activité d'industrialisation employait 17 personnes.

Les principaux logiciels d'IGE+XAO sont disponibles pour les marchés anglais, nord américain, italien, espagnol, allemand, polonais et bulgare.



8.12. FOURNISSEURS

Les achats de matériels ou de logiciels représentent moins de 5% du chiffre d'affaires d'IGE+XAO. Ils sont constitués essentiellement de matériels informatiques standards (PC, stations de travail) disponibles auprès de l'ensemble des fournisseurs du marché. IGE+XAO possède plusieurs sources d'approvisionnement qu'il remet en cause régulièrement évitant ainsi une dépendance trop forte par rapport à un fournisseur.

Le produit Xelec utilise des bases de données du marché, Empress et Oracle, qui font l'objet de contrats de distribution. Les ventes de ces bases de données représentent moins de 1% du chiffre d'affaires du groupe. La nouvelle version d'Xelec commercialisée au cours de l'exercice 1998/1999 fonctionne sur la plupart des bases de données disponibles sur le marché du fait de son interface ODBC (y compris Access© de Microsoft©).

Dans le cadre de la commercialisation de ses produits, IGE+XAO réalise moins de 2% de son chiffre d'affaires avec les ventes du produit AutoCAD©. IGE+XAO dispose de différents types de contrats de distribution avec la société Autodesk, éditeur du produit AutoCAD©.

8.13. DESCRIPTION DES RESSOURCES HUMAINES

8.13.1. L'équipe dirigeante

L'équipe dirigeante d'IGE+XAO se compose de quatre personnes, toutes actionnaires.

- Alain Di Crescenzo, 39 ans, Président Directeur Général, a intégré le management du groupe lors du rachat de la société XAO Industrie. Ingénieur Art et Métiers, il est directement en charge de la direction administrative et financière ainsi que des implantations commerciales à l'étranger.

- Charles Baudron, 38 ans, fondateur d'IGE+XAO et Directeur Général. Autodidacte (Prix des Victoires des Autodidactes Midi-Pyrénées Harvard et Coopers & Lybrand en 1995) et informaticien chevronné, il occupe les fonctions de directeur technique du groupe.

- Jean-Marc Lalane, 36 ans, co-fondateur d'IGE+XAO et Directeur Général. Titulaire d'un DUT d'électrotechnique, il est à l'origine de l'orientation du groupe vers la CAO Electrique. Il est en charge des directions marketing et commerciale France.

- Robert Grèzes, 51 ans, informaticien de formation, a été responsable informatique d'une entreprise du secteur textile avant de rejoindre le groupe. Il occupe aujourd'hui les fonctions de Directeur Technique Adjoint.

Les autres personnes importantes au sein du groupe sont :

- Pawel Godula, 38 ans Ingénieur de l'Ecole Polytechnique de Cracovie, est actionnaire à hauteur de 22 % de la filiale polonaise. Il a rejoint IGE+XAO Pologne dès 1988 dont il est Président.

- Jacek Dziedzic, 38 ans Ingénieur de l'Ecole Polytechnique de Cracovie. Comme Pawel Godula, a rejoint IGE+XAO dès 1988 et est actionnaire de la filiale polonaise à hauteur de 22 %. Il est en charge de la direction de la production.

L'effectif d'IGE+XAO

– Répartition par pays (au 31 juillet 2000)

Pays	1998/1999	1999/2000
France	101	100
Pologne	86	82
Bulgarie	8	14
Autres	19	24
TOTAL	214	220

– Répartition par activité (au 31 juillet 2000)

Fonction	Activité	Qualification	Nombre de Personnes
Direction			6
Commerciale	Ingénieurs Commerciaux / Ingénieurs Technico-Commerciaux	Ingénieurs et Techniciens Supérieurs	46
	Après-Vente	Techniciens supérieurs et plus	34,5
	Contrats	Techniciens supérieurs	6
	Marketing	Techniciens supérieurs	3,5
	Administratif		12,5
Technique	Conception	Ingénieurs et Techniciens Supérieurs	9,5
	Production	Ingénieurs et Techniciens supérieurs	58
	Industrialisation	Ingénieurs et Techniciens supérieurs	17
	Exploitation Informatique	Ingénieurs et Techniciens Supérieurs	3,5
	Qualité	Ingénieur	1
	Livraison	Techniciens supérieurs	2
	Administrative		Techniciens supérieurs et plus
Total			220

L'âge moyen des collaborateurs d'IGE+XAO est d'environ 30 ans.

8.13.2. Les dépenses de formation

IGE+XAO a fondé sa réussite sur la compétence de ses collaborateurs. La formation étant l'un des moyens privilégiés d'augmenter cette richesse, elle a toujours été largement prise en compte aussi bien dans le domaine technique que dans les autres domaines.

En France, les dépenses consacrées à la formation en interne et en externe, sur l'exercice clos au 31 juillet 2000, ont représenté plus de 2 % de la masse salariale.

8.13.3. Politique de rémunération

Les collaborateurs en contact avec les clients (commerciaux, formateurs, support après vente et assistantes commerciales) bénéficient d'une rémunération variable basée sur leurs résultats qui peut représenter jusqu'à 25% de leur rémunération globale.

Les autres collaborateurs (fonctions technique et administrative) bénéficient d'une rémunération variable calculée sur le respect des délais et sur la qualité de leurs réalisations qui peut représenter jusqu'à 15% de leur rémunération globale.

9. ANALYSE DES RISQUES

Outre les autres informations contenues dans ce document de référence, les actionnaires et les acheteurs potentiels des actions ici offertes doivent considérer avec soin les facteurs suivants lorsqu'ils évaluent la société et ses activités commerciales.

9.1. RISQUES DE TAUX ET DE CHANGE

9.1.1. Risques de change

■ Pologne :

Les sociétés d'exploitation françaises du groupe IGE+XAO vendent aux sociétés polonaises du groupe des logiciels et des prestations de maintenance à des fins de distribution, et achètent, pour des montants supérieurs, des prestations de production de logiciels.

Le risque de change ne porte donc que sur le solde de ces opérations qui au le 31 juillet 2000 était d'un million de francs hors taxes.

■ Bulgarie :

Les échanges sont limités à des achats de prestations de production de logiciels par les sociétés d'exploitation françaises du groupe IGE+XAO à la filiale bulgare. La créance de la Société sur la filiale bulgare était peu significative au 31 juillet 2000.

■ Angleterre et Canada :

Les sociétés d'exploitation françaises du groupe IGE+XAO vendent aux filiales du groupe ou à des clients finaux des logiciels et des prestations de maintenance.

Pour l'Angleterre et Canada, le risque de change au 31 juillet 2000 portait sur deux millions de francs hors taxes.

La Société IGE+XAO estime qu'à l'avenir le développement des ventes sur ces pays entraînera une augmentation de ces montants. La Société a l'intention de couvrir les risques de change en résultant.

■ Asie :

Les opérations effectuées en Asie ne sont pas significatives.

9.1.2. Risques de taux

Au 31 juillet 2000, le solde des emprunts à plus d'un an contractés par les différentes sociétés du groupe IGE+XAO était inférieur à 500 KF. Compte tenu de ce faible endettement, le groupe IGE+XAO estime que le risque de taux n'est pas sensible.

IGE+XAO n'utilise aucun instrument de taux.

Compte tenu du développement de son activité internationale, IGE+XAO pourra être amené à contracter des prêts dans les différents pays où il sera implanté.

9.2. RISQUES JURIDIQUES

9.2.1. Confidentialité

Dans le cadre des activités d'IGE+XAO, certains clients lui confient des documents qui dans certains cas font l'objet d'accords de confidentialité.

9.2.2. Actif nécessaire à l'exploitation non détenu par IGE+XAO

Le logiciel Xelec nécessite l'incorporation d'un atelier logiciel (ensemble de logiciels), Xao Tools, qui a fait l'objet d'un contrat de concession de droits d'utilisation en 1984 entre le groupe et l'association Armines. L'évolution technologique sur les trois dernières années a incité IGE+XAO à remplacer Xao Tools par un nouvel atelier logiciel fruit des activités de recherche du groupe.

L'exploitation d'IGE+XAO nécessite l'utilisation de bureaux à usage commercial, qui sont loués (baux commerciaux traditionnels) à des tiers sans relation avec l'organe d'administration de la Société. En Pologne, IGE+XAO a fait l'acquisition d'une surface de 800 mètres carrés.

9.2.3. Dépendance à l'égard des droits de propriété intellectuelle

Les marques utilisées par le groupe ont été déposées en France et sur la propriété de ce dernier.

L'état actuel de la réglementation ne permet pas le dépôt de brevet concernant les logiciels. La protection d'IGE+XAO repose donc sur :

- Son savoir faire.
- Le respect des droits d'auteur et des licences concernant ses logiciels. Cependant, une bonne protection des droits d'auteur n'est pas garantie dans tous les pays. Des actions en justice peuvent s'avérer nécessaires et peser sur les résultats de l'entreprise.

A ce jour, la société ne fait l'objet d'aucun contentieux en matière de droits d'auteur, marques de fabrique, secrets commerciaux ou autres droits de propriété intellectuelle fondés sur une éventuelle contrefaçon de droits de tiers.

9.2.4. Risques politiques, économiques, juridiques et fiscaux corrélatifs à la détention de filiales en Pologne et en Bulgarie

La Pologne et la Bulgarie ont procédé à d'importantes réformes politiques, économiques et juridiques depuis ces dernières années. Ces réformes peuvent affecter l'économie et les marchés financiers de ces pays et avoir, par conséquent, une incidence sur l'activité et les résultats du groupe IGE+XAO et sur le cours de ses actions.

L'accroissement de l'inflation et des taux d'intérêts a été bien supérieure en Pologne et en Bulgarie que dans les pays d'Europe de l'Ouest. La variation des taux de change n'a pas toujours permis la conversion des devises au taux réel du marché. Ces éléments peuvent avoir un impact sur l'activité du groupe IGE+XAO.

Le droit de la propriété, des contrats, des sociétés, des valeurs mobilières, de la concurrence et des procédures collectives ont été et continuent à être modifiés dans le cadre de la transition de ces pays vers une économie de marché. Par conséquent, la jurisprudence et les règles de procédure permettant la mise en oeuvre de ces législations récentes sont en cours d'élaboration, ce qui peut

donner lieu à des interprétations divergentes par les tribunaux. Il peut également, dans certaines circonstances, s'avérer difficile voire impossible d'obtenir satisfaction devant les juridictions de ces pays dans un délai raisonnable.

9.2.5. Risque fiscal

La société IGE+XAO SA a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur la période d'août 1993 à juin 1997. La vérification est aujourd'hui terminée et le dénouement de l'opération n'a eu aucune incidence sur les comptes consolidés.

9.3. RISQUES INDUSTRIELS ET LIES A L'ENVIRONNEMENT

9.3.1. Produits dangereux

De par son activité, IGE+XAO ne manipule pas et ne stocke pas de produits dangereux.

9.3.2. Sécurité

IGE+XAO a mis en place les deux niveaux de sécurité suivants :

- pour les sites de production, un contrôle d'accès par carte magnétique et l'utilisation d'un système anti-intrusion relié à un système de télésurveillance,
- pour les autres sites, un système d'alarme classique.

9.3.3. Assurances

IGE+XAO a contracté avec la compagnie d'assurances Winterthur en vue de se couvrir des risques dans les domaines suivants :

- risques industriels : dégâts des eaux, incendie, foudre, explosion,
- responsabilité civile : pour les dommages pouvant résulter des prestations effectuées par le personnel du groupe ou de l'utilisation de ses logiciels,
- bris de machine pour l'ensemble des équipements,
- homme clé : IGE+XAO a contracté une police d'assurance pour se prémunir de la perte d'un de ses membres clés: le Président du Conseil d'Administration, Alain Di Crescenzo.

9.3.4. Codes sources informatiques

IGE+XAO effectue systématiquement une copie des codes sources de ses logiciels sur deux sites différents, dont un exemplaire est stocké dans un coffre ignifugé.

9.4. RISQUES TECHNOLOGIQUES

9.4.1. Baisse des prix

De manière générale, les prix des logiciels sont soumis à une évolution à la baisse. Dans le cas de la CAO Electrique, cette baisse des prix concerne plutôt les segments de marché entrée et milieu de gamme.

La stratégie de développement d'IGE+XAO, avant tout basée sur l'exportation et sur le segment haut de gamme, la protège dans une certaine mesure de cette évolution, bien qu'il ne soit pas possible d'éliminer totalement l'hypothèse d'une baisse de prix touchant ce segment.

9.4.2. Lancement de nouveaux logiciels ou modules

IGE+XAO prévoit de mettre sur le marché de nouveaux modules et logiciels. Il est impossible d'affirmer que les nouvelles technologies mises en oeuvre dans ces logiciels le seront avec succès. Ils peuvent même contenir des erreurs non détectées avant leur mise sur le marché et ce malgré les contrôles opérés par le groupe.

De plus, même un développement réussi ne peut garantir l'acceptation des logiciels par les utilisateurs finaux et que par conséquent son impact sur l'évolution du chiffre d'affaires soit conforme aux prévisions.

9.5. AUTRES RISQUES

9.5.1. Retard dans la pénétration de nouveaux pays

Les prévisions de croissance d'IGE+XAO reposent essentiellement sur la pénétration de nouveaux marchés.

Des difficultés non prévues, pouvant survenir dans certains pays, sont susceptibles de retarder la pénétration et d'avoir ainsi une incidence négative sur le résultat d'exploitation du groupe.

9.5.2. Arrivée de nouveaux concurrents

L'importance de l'investissement nécessaire à la mise au point et au lancement d'une technologie concurrente, ainsi que la connaissance intime de ce secteur par IGE+XAO, constituent des barrières à l'entrée très significatives.

Il est cependant impossible d'exclure l'arrivée de nouveaux entrants sur les marchés servis par IGE+XAO qui se traduirait éventuellement par une incidence défavorable sur les prix pratiqués.

9.5.3. Difficultés à gérer la croissance

Comme indiqué ci-dessus, IGE+XAO prévoit une phase de croissance dans les années à venir. Des difficultés liées à cette croissance sont susceptibles de survenir, que ce soit dans le domaine commercial, technique ou administratif.

Par le passé, IGE+XAO a fait face avec succès à ce type de difficultés. Cependant, il est impossible d'affirmer qu'il en sera de même à l'avenir.

9.5.4. Aléas du développement international

IGE+XAO prévoit de développer ses activités dans divers pays étrangers, s'exposant ainsi à divers risques inhérents aux facteurs économiques et politiques desdits pays susceptibles d'affecter sa situation financière.

9.5.5. Volatilité possible du cours des actions

IGE+XAO faisant partie des sociétés de haute technologie, les cours des actions sont très volatiles et sont sujets à des variations qui peuvent être sans relation avec ses performances financières. Plusieurs facteurs peuvent avoir un impact significatif sur le cours des actions :

- la fluctuation saisonnière des résultats financiers,
- les annonces de nouveaux produits ou d'améliorations des produits existants par IGE+XAO ou par ses concurrents,
- les conditions du marché dans le secteur technologique.

9.5.6. Dépendance vis-à-vis de fournisseurs

Voir 8.12. : Les fournisseurs.

9.5.7. Dépendance vis-à-vis des clients

Voir 8.8.3. Concentration, dépendance et récurrence des relations commerciales.

9.5.8. Dépendance à l'égard du personnel clef

La société est largement dépendante de ses principaux dirigeants et des membres de l'équipe de recherche dont le départ pourrait affecter de manière significative les perspectives du groupe. La plupart de ces personnes ne sont pas liées par une clause de non concurrence.

9.5.9. Risques inhérents au métier de l'édition de logiciel

La plupart des logiciels existant dans le monde contiennent des anomalies qui peuvent nuire à leur fonctionnement. Bien qu'il ait mis en place des dispositions pour y remédier, IGE+XAO n'échappe pas à cet état de fait. De ce fait, il n'est pas possible d'affirmer que des litiges ne surviendront pas avec des clients mécontents.

10. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

10.1. PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN COURS DE REALISATION

Les investissements du groupe sont constitués pour l'essentiel de dépenses consacrées à l'amélioration des produits existants pour le marché français et à l'adaptation de ces produits aux marchés des différents pays. Ces investissements réalisés sur les fonds propres de la société (cf chapitre 8.10, recherche : conception des logiciels) sont comptabilisés directement dans les charges de l'entreprise. Comme cela a été le cas par le passé, certains de ces investissements peuvent bénéficier d'aides ANVAR sous la forme d'avances remboursables.

L'équipement moyen nécessaire par personne se situe à environ 10 000 francs (matériel informatique). Son obsolescence technologique étant rapide (2 à 3 ans), le besoin d'investissement se situe autour d'un million de francs par an. Avec ce niveau, le parc d'ordinateurs est sans cesse renouvelé.

10.2. INVESTISSEMENTS FUTURS

IGE+XAO ne prévoit pas d'investissements significatifs à court terme.

11. EVOLUTION RECENTE

11.1. ACTIVITE COMMERCIALE

11.1.1. Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre

Sur les six premiers mois de l'exercice 2000/2001, le groupe a enregistré, par rapport à l'exercice 1999/2000, une croissance du chiffre d'affaires à l'international de 14%. En France l'activité reste stable par rapport à l'exercice précédent avec un chiffre d'affaires s'élevant à 31 millions de francs.

11.1.2. Compte de résultat du 1^{er} semestre (publié au Balo lundi 28 mai 2001)

11.1.2.1. Activités et résultats consolidés du premier semestre 2000/2001 (en euros)

	1 ^{er} semestre 00/01	1 ^{er} semestre 99/00	Variation	Exercice 99/00
Chiffre d'affaires net	6 182 570	6 029 054	2.55 %	12 962 892
Autres produits d'exploitation	243 614	85 219	185.87 %	277 152
Total produits d'exploitation	6 426 183	6 114 273	5.10 %	13 240 045
Achats de marchandises	300 477	286 757	4.78 %	587 386
Autres services extérieurs	2 045 256	1 841 584	11.06 %	4 138 686
Charges de personnel	2 795 610	2 547 728	9.73 %	5 581 159
Impôts et taxes	196 659	199 403	- 1.38 %	340 876
Dotations aux amortissements et provisions	225 472	245 138	- 8.02 %	613 912
Autres charges	136 747	125 161	9.26 %	236 601
Total charges d'exploitation	5 700 221	5 245 771	8.66 %	11 498 620
Résultat d'exploitation	725 962	868 502	- 16.41 %	1 741 425
Résultat financier	31 709	3 659	766.61 %	63 724
Résultat courant	757 672	872 161	- 13.13 %	1 805 149
Résultat exceptionnel	- 32 777	- 62 047	47.17 %	- 173 030
Résultat avant impôt et amortissement des écarts d'acquisitions	724 895	810 114	- 10.52 %	1 632 119
Participation	60 980			195 440
Impôts sur les sociétés	243 308	221 661	9,77%	288 586
Résultat net avant amortissement des survaleurs	420 607	588 453	- 28.52 %	1 148 094
Amortissement des écarts d'acquisitions	36 435	69 974	- 47.93 %	126 380
Résultat net après amortissement des écarts d'acquisitions	384 172	518 479	- 25.90%	1 021 713
Intérêts des minoritaires	- 35 216	- 12 653	- 178.32 %	1 982
Résultat net part du groupe	419 387	531 132	- 21.04 %	1 019 731

La situation au 31/01/01 a été établie en conformité avec la norme CRC 99-02. Toutefois, l'application de ce règlement n'a pas eu d'influence notable sur le résultat de la période.

Le chiffre d'affaires net hors taxes de la Société IGE + XAO (comptes sociaux), s'est élevé à 749.749 euros et le résultat courant, à 1.278 euros, au titre du premier semestre 2000/2001.

11.1.2.2. Rapport d'activité

Avec un bénéfice net de 419 387 euros représentant près de 7% du chiffre d'affaires, IGE+XAO inscrit ses six premiers mois au-delà de ses prévisions. En effet, compte tenu d'une saisonnalité défavorable sur le premier semestre, la société comptait plutôt sur un résultat net de l'ordre de 3% à 4%. Cette performance confirme à la fois la bonne santé du Groupe mais aussi la qualité de son modèle économique.

Par rapport au premier semestre de l'exercice 1999/2000 qui s'était inscrit largement au-delà des prévisions avec un résultat net plus de deux fois supérieur aux objectifs, on peut noter que le bénéfice net 2000/2001 a été impacté par la mise en place d'une participation (60 980 euros) et par une hausse de l'impôt sur les sociétés.

Sur l'exercice et malgré une conjoncture économique mondiale non propice aux investissements, IGE+XAO confirme son objectif de bénéfice net compris entre 6% et 8% du chiffre d'affaires.

11.1.2.3. Attestation des Commissaires aux Comptes

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution des dispositions prévues par l'art. 232-7 du nouveau Code de Commerce, nous avons vérifié la sincérité des informations contenues dans le tableau d'activité et de résultats établi en euros sous forme consolidée et dans le rapport semestriel de la société IGE-XAO couvrant la période du 1^{er} août 2000 au 31 janvier 2001 tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Le tableau d'activité et de résultats et le rapport semestriel ont été établis sous la responsabilité de la direction.

Il nous appartient, sur la base de nos vérifications, d'en attester la sincérité.

La vérification des informations contenues dans ces documents a été effectuée conformément aux normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences conduisant à apprécier la sincérité de ces informations au regard de leur cohérence, de leur vraisemblance et de leur pertinence. Une vérification de cette nature, limitée quant à son objectif, comporte essentiellement des procédures analytiques et des entretiens avec les dirigeants.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations données dans le tableau d'activité et de résultats et dans le rapport semestriel.

Les Commissaires aux Comptes

Roger Dailhe



Ernst & Young Audit



Jean Pendanx

Le 21 mai 2001

11.2. ACTIVITE DE DEVELOPPEMENT

Aucun élément particulier est à signaler.

12. STRATEGIE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'objectif du groupe IGE+XAO est de s'établir comme le premier éditeur mondial de logiciels de CAO Electrique.

La stratégie définie pour atteindre cet objectif s'organise selon les deux axes qui suivent.

12.1. UN AXE TECHNIQUE

■ Poursuite de l'internationalisation des logiciels

IGE+XAO poursuivra son effort dans ce domaine par :

- la prise en compte des spécificités locales dès la phase de conception,
- la localisation des produits,
- l'intégration des bases de données des constructeurs de matériels locaux (hors des grands internationaux).

■ Continuation du développement d'une large gamme de logiciels, modulaire et évolutive

IGE+XAO est l'un des seuls éditeurs proposant une gamme complète de logiciels, tous modulaires, adaptée à l'ensemble des segments du marché, ce qui lui permet de suivre l'évolution des besoins de ses clients en leur offrant la possibilité soit d'intégrer des modules complémentaires, soit d'évoluer vers des logiciels de gamme supérieure.

■ Lancement de nouveaux logiciels

Sur l'exercice 2000/2001, IGE+XAO prévoit le lancement de nouveaux logiciels dont :

- SEE Calculation LT qui permet de calculer des protections électriques et des caractéristiques des câbles nécessaires à partir des normes de référence (norme NF C 15-100 et respect du guide UTE C 15-500. SEE Calculation LT qui est commercialisé entre autre sur Internet, est proposé à moins de 1 000 FFHT.
- SEE TECHNICAL est un logiciel de dessin schématique dédié à des utilisations extrêmement simples. SEE TECHNICAL qui est commercialisé entre autre sur Internet, est proposé à moins de 1 000 FFHT.

IGE+XAO prévoit aussi de commercialiser des logiciels de dessin schématique et de CAO électrique sur la technologie VISIO© de la société Microsoft Corp.©. Ces logiciels seront dédiés aux petites entreprises et aux PME.

■ Lancement d'un site Internet Portail

Sur l'exercice 2000/2001, IGE+XAO prévoit le lancement d'un site Internet Portail à contenu technologique, elec-planet.com, dédié à la communauté des électriciens et des automaticiens.

Pour construire et commercialiser elec-planet.com, IGE+XAO s'est associé au Groupe CPI Media qui est l'éditeur n1 français de la presse professionnelle en électricité avec, notamment le Journal de l'Équipement Electrique et Electronique (J3E). Véritable outil de productivité, elec-planet.com proposera une gamme de services tels que des informations produits et sociétés, forum de discussions, agendas, logiciels de calcul électrique en ligne, banque de données des acteurs du marché, recrutement, ...

■ Intégration des nouvelles technologies et des standards

Que ce soit dans le cadre de ses produits haut, moyen ou entrée de gamme, IGE+XAO s'attache en permanence à intégrer les nouvelles technologies (programmation orientée objet...) et les standards du marché (Windows©, AutoCAD©, Oracle, ODBC ...).

Ainsi, dès leur sortie, IGE+XAO a intégré les solutions suivantes :

- La présence sur les grands systèmes d'exploitation et plates-formes informatiques du marché : Unix pour les stations de travail Hewlett Packard, Sun Microsystems, IBM et Windows pour les PC.
- Le standard du DAO en proposant d'une part en option sur sa nouvelle génération de logiciels (SEE 2000, SEE 3000 et SEE 4000 un fonctionnement sous d'AutoCAD© et d'autre part des logiciels de communication au standard 'DXF' permettant d'échanger des informations graphiques avec d'autres systèmes.
- La prise en compte de Systèmes de Gestion de Bases de Données Relationnelles (SGBDR), pour la gestion des nomenclatures et des catalogues de matériels. Ainsi, le produit Xelec utilise les SGBDR Oracle© et Empress©.

■ Continuation du développement des standards

Dans son rôle de leader, IGE+XAO a constamment participé à l'élaboration de normes professionnelles.

Ainsi, le groupe IGE+XAO, après avoir développé la "Norme" FNES, a travaillé à la mise au point en collaboration avec la société Legrand, d'un standard d'échange entre une CAO Electrique et les systèmes de marquage du matériel.

De même, depuis plusieurs années, le groupe IGE+XAO travaille à la définition d'un modèle permettant aux logiciels de CAO Electrique d'exploiter directement sous forme électronique les catalogues de matériels électriques. Actuellement, les grands constructeurs européens tels que ABB, Siemens, Legrand, Klockner-Möeller, Entrelec, Socomec, Weidmuller... fournissent ou sont en passe de fournir leur catalogue électronique suivant ce modèle qui est parfaitement exploitable par les logiciels de CAO Electrique d'IGE+XAO.

12.2. UN AXE COMMERCIAL

■ En France : une stratégie commerciale adaptée à l'importance de la base installée

En France, compte tenu de la part importante du marché détenue par IGE+XAO et du nombre de licences installées, le groupe consacre près de 50% de ses opérations commerciales aux clients déjà équipés de ses logiciels afin de pérenniser ce fonds de commerce qui représentait sur l'exercice clos au 31 juillet 2000 plus de la moitié ses revenus.

Ainsi, les équipes commerciale proposent aux clients équipés des solutions IGE+XAO, les prestations suivantes :

- une panoplie complète de services (conseils, formations et assistance téléphonique ou sur site),
- des modules complémentaires dans la gamme utilisée (stratégie d'Add On),
- des possibilités d'évolution vers des logiciels de gamme supérieure.

Cette stratégie d'optimisation de la rentabilité de la base installée s'appuie sur un réseau d'agences commerciales situées à Paris, Toulouse, Grenoble, Nantes et Marseille.

■ **A l'international : une stratégie de développement volontariste**

Depuis qu'il a commencé à exporter, IGE+XAO a toujours suivi la même démarche progressive :

- étude de marché validée par la réalisation de ventes directes depuis la France,
- implantation dans le pays par l'intermédiaire d'un bureau marketing,
- création d'une filiale locale.

• **Le développement en Europe**

IGE+XAO est déjà implanté en Espagne, en Italie, au Bénélux, en Angleterre, en Allemagne et en Pologne. Afin d'accélérer sa croissance dans ces pays, le groupe mettra en place les actions ci-dessous :

- mise en place d'une politique d'implantation grands comptes suivant le modèle développé en France,
- recherche d'opérations de croissance externe permettant d'acquérir plus rapidement les parts de marché escomptées,
- renforcement des actions de marketing et de communication notamment par une participation renforcée aux expositions et une présence affirmée dans les différents médias.

• **Le développement en Amérique du Nord**

Déjà implanté au Canada (à Montréal et Toronto) et afin d'accélérer sa croissance dans ce pays, IGE+XAO mettra en place des actions identiques à celles menées en Europe.

Cette implantation a d'ores et déjà permis au Groupe d'établir les bases de l'approche technique et commerciale qui sont utilisées pour pénétrer le marché américain.

13. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

13.1. LITIGES

IGE+XAO n'a pas connaissance de litiges susceptibles d'affecter significativement le patrimoine, la situation financière, l'activité ou le résultat de la Société-mère ou d'une de ses filiales.

CHAPITRE 4

PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS

14. **RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES CLOS AU 31 JUILLET 2000**

IGE+XAO
SA au capital de 43 850 000 F
Siège Social : 25-27, Boulevard Victor Hugo
Immeuble Pythagore - BP 312
31770 COLOMIERS
RCS TOULOUSE : B 338 514 987
* * * *

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 31 JANVIER 2001

* * * * *

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, pour :

A) D'UNE PART, DANS LE CADRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE :

- vous rendre compte de l'activité et des résultats du groupe et de la Société IGE+XAO durant l'exercice clos le 31 juillet 2000 ainsi que son évolution prévisible et les perspectives d'avenir,
- vous présenter les comptes consolidés du groupe,
- soumettre à votre approbation les comptes sociaux annuels de cet exercice et l'affectation du résultat qui ressort de ces comptes,
- vous demander de vous prononcer sur l'autorisation à conférer à votre société pour acheter et vendre ses propres actions, dans le cadre de l'article L 225-209 du nouveau code du commerce.
- vous fournir les autres informations prescrites par la loi.

B) D'AUTRE PART, DANS LE CADRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

- vous demander de vous prononcer sur l'autorisation à conférer à votre Conseil d'Administration pour réduire le capital social par annulation d'actions propres détenues par la société.

Par ailleurs, il vous sera donné lecture des rapports établis par les commissaires aux comptes dans le cadre de leur mission.

Tous les documents prescrits par la loi ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation comptables sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles de l'année précédente.

Vous trouverez dans l'annexe toutes explications complémentaires.

I. ACTIVITES ET RESULTATS DU GROUPE

Les faits marquants de l'exercice ont été les suivants :

- l'acquisition de la branche d'activité' «édition de logiciel de calcul C15-100 (logiciel VASCO) » à la société SOCOTEC,
- la création de la filiale "IGE XAO Software Vertrieb GmbH." en Allemagne,

l'absorption par IGE+XAO Pologne de ses deux filiales : IGE CAD et IGE SOFT.

Le compte de résultat du groupe se présente comme suit au 31 juillet 2000 :

<i>(En milliers de francs)</i>	31/07/00	31/07/1999
Chiffre d'affaires net	85.031	76.463
Autres produits d'exploitation	1.818	2.763
Produits d'exploitation	86.849	79.227
Achats de marchandises et autres approvisionnements	(3.853)	(3.396)
Autres services extérieurs	(27.148)	(26.007)
Charges de personnel	(36.610)	(35.158)
Autres charges	(1.552)	(2.099)
Impôts et taxes	(2.236)	(2.292)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(4.027)	(5.156)
Charges d'exploitation	(75.426)	(74.110)
Résultat d'exploitation	11.423	5.117
Résultat financier	418	(4)
Résultat courant	11.841	5.113
Résultat exceptionnel	(1.135)	(830)
Résultat avant impôts	10.706	4.283
Participation des salariés	(1.282)	-
Impôts sur les bénéfices	(2.141)	(379)
Impôts différés	248	-
Résultat net de l'ensemble avant amortissement des écarts d'acquisitions	7.531	3.904
Amortissement des écarts d'acquisition	(829)	(1.350)
Résultat net de l'ensemble après amortissement des écarts d'acquisition	6.702	2.554
Part des intérêts minoritaires	13	(40)
Résultat net part du Groupe	6.689	2.594

Commentaires :

L'exercice clos le 31 juillet 2000 s'analyse comme suit :

L'exercice clos le 31 juillet 2000 s'analyse comme suit :

- **Le chiffre d'affaires** s'établit à 85 031 KF contre 76 463 KF en 1998/1999, soit une croissance de 11,2 %. Cette croissance se décompose comme suit :
 - Le Groupe IGE-XAO connaît une croissance de 10,1 % sur le marché national (66 246 KF en 1999/2000 contre 60 193 KF en 1998/1999).
 - Le Groupe IGE-XAO connaît une progression de 15,5 % à l'international (18 785 KF en 1999/2000 contre 16 261 KF en 1998/1999).
- **Le résultat d'exploitation** est un bénéfice de 11 423 KF contre 5 117 KF en 1998/1999, soit une progression de 123%.
- **Le résultat financier** est un bénéfice de 418 KF contre une perte de 4 KF en 1998/1999. Cette différence sensible s'explique par le bon niveau de trésorerie de l'entreprise et les placements qui en ont résulté.
- **Le résultat courant** est un bénéfice de 11 841 KF contre 5 113 KF en 1998/1999, soit une progression de 132%.
- **Le résultat net** part du groupe est un bénéfice de 6 689 KF contre 2 594 KF en 1998/1999 soit une progression de 162%
- **La situation financière du groupe** s'est sensiblement améliorée avec notamment :
 - une progression de 20,3% des capitaux propres qui s'établissent à 39 002 KF,
 - une progression de 24% de la trésorerie qui s'élève à 33 097 KF,
 - un faible endettement s'élevant à 1 361 KF.

II. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE IGE+XAO

La Société IGE+XAO exerce les activités suivantes :

- gestion des participations détenues,
- gestion de trésorerie du groupe,
- prestations administratives et comptables pour les différentes sociétés du groupe,
- édition et distribution de logiciels de C.A.O. électriques (logiciel H. Control).

Le compte de résultat de la société se présente comme suit au 31 juillet 2000:

(En milliers de francs)

	31/07/00	31/07/99
Chiffre d'affaires net	14.846	14.629
Autres produits d'exploitation	-	1.238
Reprise s/prov & transfert de charges	178	153
	<hr/>	<hr/>
Produits d'exploitation	15.025	16.019
Achats de marchandises et autres approvisionnements	(8.612)	(8.355)
Charges de personnel	(4.184)	(3.962)
Autres charges d'exploitation	(166)	(42)
Impôts et taxes	(283)	(239)
Dotations aux amortissements et provisions	(734)	(942)
	<hr/>	<hr/>
Charges d'exploitation	(13.979)	(13.540)
	<hr/>	<hr/>
Résultat d'exploitation	1.046	2.479
Résultat financier	4.396	2.196
	<hr/>	<hr/>
Résultat courant	5.442	4.675
Résultat exceptionnel	(934)	(25)
	<hr/>	<hr/>
Résultat avant impôts	4.508	4.650
Impôts sur les bénéfices	1.143	(158)
Participation	(157)	
Résultat net	5.495	4.492
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Commentaires :

- Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 14 846 KF contre 14 629 KF pour 1998/1999, il est constitué à hauteur de 12 759 KF de prestations intra-groupe facturées sans marge.
- Le résultat d'exploitation est un bénéfice de 1 046 KF contre 2 479 KF pour l'exercice précédent. Cette différence correspond quasiment à l'évolution du poste « Autres produits d'exploitation » qui passe de 1 238 KF en 1998/1999 à zéro en 1999/2000. La somme de 1 238 KF était due à un abandon de créance de la part de la Coface.
- Le résultat financier est un bénéfice de 4 396 KF contre 2 196 KF pour l'exercice précédent. Les postes les plus significatifs qui interviennent dans la composition du résultat financier sont les suivants :
 - reprise des provisions constituées sur la filiale "IGE" : 6 500 KF,
 - revenus liés aux valeurs mobilières de placement : 492 KF
 - abandon de créance consenti à la filiale "IGE XAO North América" : 1 840 KF.
- Le résultat exceptionnel est une perte de 934 KF contre une perte de 25 KF pour l'exercice précédent. Cette perte s'explique par la création d'une provision exceptionnelle concernant le fond de commerce Handel pour 725 KF et ses marques associées pour 200 KF.
- Le résultat net est un bénéfice de 5 495 KF contre 4 492 KF pour l'exercice précédent.

III. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT ET INVESTISSEMENT

Les coûts de recherche et développement sont intégralement comptabilisés en charge dès leur exercice d'engagement. Ces derniers s'élèvent à 13 154 KF contre 13 180 KF en 1998/1999, représentant respectivement 15,5% du chiffre d'affaires contre 17,3% en 1998/1999, et traduisent ainsi l'important effort consacré au développement et à l'industrialisation des produits.

On peut remarquer que ces coûts sont stables par rapport à l'exercice précédent. Cette stabilité traduit les efforts d'organisation et de productivité mis en œuvre au sein de l'activité technique, qui avec un budget identique à celui de l'exercice 1998/1999 a augmenté sensiblement son efficacité.

IV. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET DU GROUPE - PERSPECTIVES D'AVENIR

Sur les trois premiers mois de l'exercice, le groupe a enregistré, par rapport à 1999/2000, une croissance du chiffre d'affaires en France de 8 % et à l'international de 16 %.

Pour l'exercice en cours, le groupe prévoit une croissance de son chiffre d'affaire de 5 % à 8% pour la France et de 15% à 18% pour l'international. Cette évolution, associée à une bonne maîtrise des coûts devrait permettre au groupe de clôturer l'exercice 2000/2001 avec un résultat net se situant au-delà de 6% du chiffre d'affaires. Du fait d'une saisonnalité défavorable sur le premier semestre, ce résultat sera pour sa majeure partie généré par l'activité des six derniers mois de l'exercice qui traditionnellement représentent environ 55% de l'activité annuelle.

Par ailleurs, l'exercice en cours marquera le début d'un important plan d'action sur trois ans qui visera à accélérer la croissance du groupe tout en préservant une forte rentabilité. Ce nouveau déploiement a d'ores et déjà commencé avec la création de la société SEE-PLANET regroupant les nouvelles activités Internet du Groupe, l'acquisition de la société Ingé-Data Développement et enfin le lancement le 11 décembre prochain du site portail elec-planet.com dédié à la communauté des électriciens.

V. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Nous vous indiquons qu'aucun événement important susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de la situation de l'entreprise et du groupe n'est intervenu ou n'a été connu postérieurement à la date de clôture de l'exercice.

VI. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Comme nous vous l'avons indiqué au début de ce rapport, le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 juillet 2000 de la Société IGE+XAO s'établit à 5.495.476 F.

Après affectation à la réserve légale d'un montant de 274.773 F correspondant au minimum légal de 5 % du bénéfice, le solde représente un bénéfice disponible de 5.220.703 F.

Dans ces conditions, tout en ne nous départant pas de notre politique de prudence, nous voulons marquer notre confiance dans l'avenir en proposant pour la première fois cette année, la distribution d'une somme globale de 1.754.000 F. Cette somme globale permettra le paiement d'un dividende de 1 F par action. Ce dividende bénéficiera d'un avoir fiscal de 0,50 F par action formant ainsi pour les actionnaires pouvant bénéficier de cet avoir fiscal, un revenu total de 1,50 F.

Ce dividende sera mis en paiement le 15 février 2001.

Par ailleurs, les actions détenues par la Société IGE+XAO, au jour de la mise en paiement du dividende ne donnant pas droit au dividende, les sommes correspondant au dividende de ces actions seront affectées au poste "Report à nouveau".

Le Conseil demande à l'Assemblée d'approuver par ailleurs le montant des dépenses et des charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés au titre de l'article 39-4 du Code Général des Impôts. Leur montant est de 46.667 F, l'impôt correspondant est de 15.556 F.

VII. DIVIDENDES DISTRIBUES AU TITRE DES TROIS EXERCICES PRECEDENTS

Conformément aux dispositions légales (article 243 bis du Code Général des Impôts), il est rappelé qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

VIII. FILIALES ET PARTICIPATIONS EN FRANCE ET A L'ETRANGER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2000, le Groupe IGE+XAO a créé une nouvelle filiale en Allemagne IGE+XAO Software Vertrieb GmbH et a démarré son activité au 15 mai 2000.

Le tableau des filiales et participations de la Société IGE+XAO au 31 juillet 2000 figure en annexe du bilan. Il est rappelé ci-après :

- 99,6 % du capital social d'IGE SA
- 99,7 % du capital social de Mayridis Voyages
- 56,5 % du capital social de IGE+XAO Pologne
- 100 % du capital social de IGE+XAO Balkan
- 95 % du capital social de IGE+XAO Italie
- 99 % du capital social de IGE+XAO Iberica
- 99,9 % du capital social de IGE+XAO North America
- 90 % du capital social de Winsoft Elec Diffusion
- 100 % du capital social de IGE+XAO Ltd
- 100 % du capital social de IGE+XAO Software Vertrieb GmbH.

IX. INFORMATIONS DIVERSES CONCERNANT LE CAPITAL

9.1 Identité des principaux actionnaires de la société à la clôture de l'exercice social

L'information a été établie sur la base des notifications reçues par la société en application de l'article L233-7 du nouveau code de commerce.

	% DU CAPITAL	% DE DROITS DE VOTE
2 à 5 %	Société de Participations Techniques et Financières	Société de Participations Techniques et Financières
5 à 10 %	-	-
10 à 20 %	IRDI Midi-Pyrénées	
20 à 33 1/3 %	Financelec	IRDI Midi-Pyrénées
33 1/3 à 50 %		Financelec
50 à 66 2/3 %	-	-
Plus de 66 2/3 %	-	-

Aucun autre actionnaire ne possède, à la connaissance de la société, plus de 5 % du capital social ou des droits de vote à la clôture de l'exercice.

9.2 Modifications intervenues au cours de l'exercice dans la détention du capital social ou des droits de vote visée ci-dessus

Au premier jour de l'ouverture de l'exercice social (1^{er} août 1999), la situation était la suivante :

	% DU CAPITAL	% DE DROITS DE VOTE
2 à 5 %	Société de Participations Techniques et Financières	Société de Participations Techniques et Financières
5 à 10 %	-	-
10 à 20 %	IRDI Midi-Pyrénées	
20 à 33 1/3 %	Financelec	IRDI Midi-Pyrénées
33 1/3 à 50 %		Financelec
50 à 66 2/3 %	-	
Plus de 66 2/3 %	-	

9.3 Etat de la participation des salariés au capital social à la clôture de l'exercice

Il est précisé que le personnel de la société (et/ou le personnel des sociétés liées au sens de l'article L 225-180 du nouveau Code de commerce, ne détient dans le capital de notre société aucune action de la société au sens de l'article L 225-102 du nouveau Code de commerce.

X. AUTRES INFORMATIONS

10.1 Evolution du cours du titre au cours de l'exercice écoulé

Au titre de l'exercice 1999/2000, nous avons pu suivre l'évolution du cours de l'action de la Société IGE+XAO, de la manière suivante :

MOIS	NOMBRE DE TITRES ECHANGES	CAPITAUX	COURS LE PLUS BAS	COURS LE PLUS HAUT	COURS MOYEN
08/99	14 475	80 223	5,45	5,70	5,57
09/99	39 642	233 511	5,10	6,20	5,90
10/99	14 426	77 398	5,00	6,00	5,48
11/99	35 104	195 940	4,70	6,41	5,32
12/99	436 646	6 310 638	10,50	18,00	13,96
01/00	126 771	1 743 413	12	17	13,75
02/00	236 210	4 186 667	15	18,60	17,72
03/00	280 960	7 271 119	17	30	25,88
04/00	77 950	1 595 139	15,01	24,1	20,46
05/00	82 535	1 842 728	19,9	25	22,33
06/00	30 021	607 387	18	22	20,23
07/00	20 102	337 682	15,5	18	16,80

10.2 Actions propres détenues par la Société IGE + XAO

Conformément aux dispositions de l'article L 225-211 du nouveau Code de commerce et dans le cadre de l'autorisation que vous nous avez donnée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 janvier 1998 et du 25 janvier 2000, d'intervenir sur le marché des actions de la société, en vue de la régularisation des cours, nous vous informons que la société a procédé à l'acquisition globale, au cours de l'exercice écoulé, de 18 740 actions pour un prix global de 2 304 255,06 F, frais non compris, représentant 1,1 % du capital social. Le montant des frais y afférents s'établit à 23 179,73 F.

Le nombre total d'actions propres détenues par la société au 31 juillet 2000 s'établit à 63.872 actions.

La valeur de marché des 63 872 actions, selon le cours moyen de l'action du mois de juillet 2000 (109,94 F), ressort à 7 021 985,05 F à la clôture de l'exercice.

Aucune action achetée n'a été vendue.

Depuis le début de l'exercice en cours ouvert le 1^{er} août 2000, jusqu'au 22 novembre 2000, date d'établissement du présent rapport, la Société IGE+XAO a acquis 8 502 actions complémentaires, portant le nombre total d'actions autodétenues à 72 374, représentant 4,13 % du capital social.

XI. DECISIONS PARTICULIERES A SOUMETTRE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

A) DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

11.1 Les mandats d'administrateur de Messieurs Charles Baudron, Jean-Marc Lalane et Jean Baudron, arrivent à expiration à l'issue de la présente assemblée.

Nous vous proposons de renouveler leur mandat pour une nouvelle durée de six (6) années, laquelle viendrait à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui serait appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2006.

11.2 Dans le cadre de la réglementation en vigueur, nous vous proposons d'autoriser pour une durée de dix-huit mois, un nouveau programme de rachat d'actions portant sur un maximum de 10 % du capital (tenant compte des 4,13 % déjà acquis par la société jusqu'à ce jour). Ce programme a pour finalité la régularisation des cours de Bourse de l'action, la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, l'attribution d'options d'achat aux salariés de la société ou de son groupe, leur conservation par la société ou leur transfert, ou enfin, sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire, leur annulation à des fins d'optimisation des fonds propres et du bénéfice net par action.

Ces actions pourront à tout moment être acquises, cédées, échangées ou transférées, que ce soit sur le marché, de gré à gré ou autrement, par tous moyens.

Les actions étant cotées en euros, nous vous proposons de fixer le prix maximum d'achat de l'action à 40 euros et le prix minimum de vente de l'action à 8 euros.

B) DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Conformément à la réglementation en vigueur, nous vous proposons de déléguer les pouvoirs nécessaires à votre conseil d'administration, à l'effet de procéder à l'annulation d'actions de la société acquises par elle, en réduisant son capital, dans la limite de 10 %, par périodes de vingt-quatre mois.

Comme nous vous l'avons indiqué ci-dessus, cette annulation, qui fait partie du programme de rachat d'actions, a pour objectif de nous donner une flexibilité dans l'optimisation des fonds propres de la société et du bénéfice net par action.

Cette délégation nous donnerait ainsi la possibilité de saisir les opportunités qui pourraient se présenter sans qu'il soit nécessaire de réunir une assemblée générale extraordinaire spécialement à cet effet.

* * *

Nous vous demandons de bien vouloir adopter les résolutions que nous allons soumettre à votre vote.

Au présent rapport est joint, en exécution de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, un tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun de ces cinq derniers exercices sociaux.

Le Conseil d'Administration

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to be a name or initials.

Fait à Colomiers,
Le 22 novembre 2000

**15. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
COMPTES CONSOLIDES AU 31 JUILLET 2000**

Roger DAILHE
Impasse de Touraine
31100 Toulouse

ERNST & YOUNG Audit
4, rue Auber
75009 Paris
S.A. au capital de F.13.028.875
R.C.S. Paris B 344 366 315

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Toulouse

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

IGE+XAO, S.A.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2000

**Rapport général des commissaires aux comptes
Comptes consolidés**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société IGE+XAO relatif à l'exercice clos le 31 juillet 2000 établis en francs tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés, établis conformément aux règles et principes comptables applicables en France sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relative au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Commissaires aux Comptes

Roger DAILHE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DAILHE', written over a horizontal line.

ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JPendanx', written over a horizontal line.

Jean Pendanx

Le 8 janvier 2001

COMPTES CONSOLIDES AU 31 JUILLET 2000

Bilan consolidé au 31 juillet 2000

(en milliers de francs)

<i>ACTIF (En milliers de francs)</i>	31/07/00			31/07/99
	Brut	Amortissements et provisions	Net	
Immobilisations incorporelles (chapitre 18.1)	7.258	(4.212)	3.046	3.059
Ecart d'acquisition (chapitre 18.2)	13 129	(12.899)	230	1.059
Immobilisations corporelles (chapitre 18.3)	10.132	(5.796)	4.336	3.936
Immobilisations financières (chapitre 18.4)	626		626	458
Actif immobilisé	31.145	(22.907)	8.238	8.512
Stocks et encours	375	-	375	417
Clients et comptes rattachés (chp 18.5 et 18.7)	29.469	(1.534)	27.935	25.424
Avances et acomptes sur commandes	28		28	305
Autres créances (chapitre 18.5)	6.028	-	6.028	6.363
Impôt différé (chapitre 18.11.3)	248	-	248	-
Valeurs mobilières de placement (chapitre 18.6)	19.762	-	19.762	17.738
Disponibilités	13.335	-	13.335	8.951
Actif circulant	69.245	(1.534)	67.711	59.198
Comptes de régularisation (chapitre 18.6)	1.647	-	1.647	1.197
Total actif	102.037	(24.441)	77.596	68.907

PASSIF (En milliers de francs)	31/07/00	31/07/99
Capital	43.850	43.850
Primes d'émission	12.533	12.533
Réserves consolidées	(23.711)	(26.322)
Ecart de conversion	(359)	(278)
Résultat part du groupe	6.689	2.594
Subvention d'investissement	-	53
	<hr/>	<hr/>
Capitaux propres (chapitre 18.9)	39.002	32.431
Intérêts minoritaires (chapitre 18.10)	856	843
Provisions pour risques et charges (chapitre 18.7)	480	90
Avances conditionnées (chapitre 18.12)	0	0
Dettes financières (chapitre 18.13)	1.361	1.213
Avances et acomptes reçus	206	861
Dettes fournisseurs et rattachés (chapitre 18.12)	6.112	4.801
Dettes fiscales et sociales (chapitre 18.12)	16.062	16.904
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (chapitre 18.12)	-	-
Autres dettes (chapitre 18.12)	882	1.143
	<hr/>	<hr/>
Dettes d'exploitation et divers	23.262	23.709
Comptes de régularisation (chapitre 18.13)	12.635	10.623
	<hr/>	<hr/>
Total passif	77.596	68.907
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (EN MILLIERS DE FRANCS)

<i>(En milliers de francs)</i>	31/07/00	31/07/99
Chiffre d'affaires net (chapitre 18.14)	85.031	76.463
Autres produits d'exploitation (chapitre 18.15)	1.818	2.763
Produits d'exploitation	86.849	79.227
Achats de marchandises et autres approvisionnements	(3.853)	(3.396)
Autres services extérieurs	(27.148)	(26.007)
Charges de personnel	(36.610)	(35.158)
Autres charges	(1.552)	(2.099)
Impôts et taxes	(2.236)	(2.292)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(4.027)	(5.156)
Charges d'exploitation	(75.426)	(74.110)
Résultat d'exploitation	11.423	5.117
Résultat financier	418	(4)
Résultat courant	11.841	5.113
Résultat exceptionnel (chapitre 18.16)	(1.135)	(830)
Résultat avant impôts	10.706	4.283
Participation des salariés	(1.282)	-
Impôts sur les bénéfices	(2.141)	(379)
Impôts différés (chapitre 18.11.3)	248	-
Résultat net de l'ensemble avant amortissement des écarts d'acquisitions	7.531	3.904
Amortissement des écarts d'acquisition	(829)	(1.350)
Résultat net de l'ensemble après amortissement des écarts d'acquisition	6.702	2.554
Part des intérêts minoritaires	13	(40)
Résultat net part du Groupe	6.689	2.594

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES **(Montants exprimés en milliers de francs, sauf mention expresse)**

16. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés ont été établis conformément aux dispositions de la loi du 3 janvier 1985, de son décret d'application du 17 février 1986, de la méthodologie élaborée par le Conseil National de la Comptabilité, publiée par arrêté du 9 décembre 1986.

Les comptes consolidés sont établis avant affectation du résultat de l'exercice.

Les principes comptables appliqués par le Groupe sont essentiellement les suivants :

16.1. CONSOLIDATION

Les états financiers des sociétés dans lesquelles IGE+XAO exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Les titres de filiales non significatives et des autres participations figurent dans la rubrique "Immobilisations financières" pour leur coût d'acquisition diminué, le cas échéant, d'une provision. Toutes les transactions entre les sociétés consolidées sont éliminées.

16.2. CONVERSION DES COMPTES DES FILIALES ETRANGERES

Chaque filiale étrangère détermine son résultat dans la monnaie de son environnement économique, la devise fonctionnelle. La monnaie locale est la devise fonctionnelle des filiales étrangères du groupe. Les bilans des filiales étrangères ont été convertis en francs français en utilisant les taux de change à la clôture de l'exercice, à l'exception des composantes des capitaux propres, qui ont été converties au cours historique. Les comptes de résultat sont convertis en utilisant les taux de change moyens annuels. L'écart de conversion qui en résulte est porté dans un poste distinct parmi les capitaux propres. Les pertes et gains de change en devise sont comptabilisés en résultat.

Les pertes et profits de change résultant des transactions intragroupe en devises considérées comme des investissements à long terme ne sont pas inscrits au compte de résultat mais traités comme des écarts de conversion et inscrits dans les capitaux propres. Les charges ou déductions fiscales afférentes à ces profits sont traitées de façon similaire.

16.3. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe IGE+XAO se compose principalement de ventes de logiciels, de prestations de formation et de ventes de contrats de maintenance couvrant généralement une période de douze mois.

16.4. IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte du décalage entre les exercices où certaines charges et certains produits sont comptabilisés dans les comptes consolidés et les exercices où ils interviennent dans la détermination du résultat fiscal.

En application de la méthode dite du report variable, l'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement, est enregistré en compte de résultat au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

16.5. ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des sociétés consolidées et la part du groupe dans leur actif net à la date des prises de participation.

Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur une période comprise entre 5 et 7 ans.

16.6. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont constatés.

16.7. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles, à l'exception des marques, sont amorties selon la méthode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation et qui n'excèdent pas 7 ans. Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au coût historique, frais financiers exclus.

Les marques acquises sont enregistrées au coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

16.8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan pour leur valeur brute à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire. Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- constructions	20 ans
- matériel industriel	4 ans
- matériel de bureau	4 ans
- mobilier de bureau	10 ans
- agencements, aménagements, installations	10 ans
- matériel de transport	5 ans

16.9. TITRES DE PARTICIPATION DES SOCIETES NON CONSOLIDEES

Les titres de participation des sociétés non consolidées figurant au bilan sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'usage pour le groupe : elle est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres et des perspectives de rentabilité. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

16.10. CREANCES CLIENTS

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la recouvrabilité de la créance apparaît incertaine sur la base d'une analyse détaillée du dossier client.

16.11. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET ACTIONS PROPRES

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Une provision est comptabilisée dès lors qu'une moins value est constatée.

Les actions propres acquises par la société dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée en vue de réguler les cours sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. A la clôture de l'exercice, une provision est comptabilisée dès lors que leur valeur d'inventaire, calculée sur la base du cours moyen du dernier mois, est inférieure au prix d'acquisition.

16.12. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les contrats de maintenance conclus avec les clients du groupe sont des contrats annuels.

La société enregistre la totalité du contrat dans son chiffre d'affaires dès la signature de ce dernier.

En conséquence, la société procède, lors de chaque arrêté comptable, à la neutralisation des revenus relatifs à la période non courue du contrat par le biais du compte produits constatés d'avance.

16.13. INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Conformément aux dispositions de la loi française, les sociétés françaises du groupe s'affranchissent de leurs obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise au moment du départ en retraite.

L'engagement des sociétés françaises du groupe au 31 juillet 2000 n'est pas significatif compte tenu du peu d'ancienneté du personnel des sociétés et de l'âge moyen des effectifs concernés.

Il en est de même pour les sociétés étrangères du groupe.

16.14. CHIFFRE D'AFFAIRES

La reconnaissance du chiffre d'affaires s'effectue comme suit :

- les ventes de licences sont facturées et comptabilisées lors de la mise à disposition des supports,
- les prestations de formation sont facturées lors de la réalisation des prestations sur la base des récapitulatifs de l'activité écoulée,
- les contrats de maintenance sont établis annuellement et facturés d'avance.

16.15. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Est retenue dans les comptes consolidés la notion de résultat exceptionnel du Plan Comptable Général. Elle comprend les éléments dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante du Groupe.

17. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

17.1. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION EN 1999/2000

Jusqu'au 31 mai 2000 le sous groupe polonais était composé de trois sociétés: IGE SOFT, IGE CAD et IGE+XAO Pologne; cette dernière détenant 100% des deux premières sociétés.

En date du 31 mai 2000, les trois entités ont fusionné, IGE+XAO ayant absorbé ses deux filiales.

17.2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Raison sociale	Forme	Siren	Capital (en monnaie locale '000)	Siège	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode (1)
IGE+XAO	SA	338 514 987	43 850	Colomiers(31)	Société mère	Société mère	IG
IGE	SA	339 737 006	30 300	Colomiers(31)	99,1%	99,1 %	IG
Mayridis Voyages	SARL	340 364 843	300	Toulouse (31)	99,7 %	99,7 %	IG
Winsoft Elec Diffusion	SNC	338 514 987	10	Paris (75)	90,0%	99,9%	IG
IGE XAO Pologne	Limited	-	1 100 (sloties)	Cracovie (Pologne)	56,5 %	56,5 %	IG
IGE+XAO Balkan	SARL	-	5 (levas)	Sofia (Bulgarie)	100 %	100 %	IG
IGE+XAO Italie	SRL	-	70 000 (lire)	Bergamo (Italie)	85 %	95 %	IG
IGE Iberica	SL	-	500 (pesetas)	Barcelona (Espagne)	99 %	99 %	IG
IGE + XAO UK	Limited	-	100 (livres)	Londres (Angleterre)	100%	100%	IG
IGE+XAO North America	Limited	-	0,1 (dollars c.)	Montréal (Canada)	99,9 %	99,9 %	IG

(1) IG : Intégration Globale

18. COMPLÉMENTS D'INFORMATION AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

18.1. TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Immobilisations incorporelles	31/07/99	Augmentation	Cessions	31/07/00
Valeurs brutes		de l'exercice	de l'exercice	
Fonds de commerce	2.620	-	-	2.620
Licences	1.500	-	-	1.500
Marques	300	-	-	300
Autres immobilisations	2.189	886	(237)	2.838
Total	6.609	886	(237)	7.258

Amortissements des immobilisations incorporelles	31/07/99	Augmentation	Diminutions	31/07/00
		de l'exercice	de l'exercice	
Amortissements fonds de Commerce	(708)	(232)		(940)
Amortissements des licences	(1.268)	(7)	20	(1.255)
Amortissements autres immobilisations	(1.574)	(665)	222	(2.017)
Total	(3.550)	(904)	242	(4.212)

Valeur nette	3.059	(18)	5	3.046
---------------------	--------------	-------------	----------	--------------

18.2. DETAIL DES ECARTS D'ACQUISITION

Société	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette	Durée d'amortissement
XAO	4.548	(4 548)	0	7 ans
IGE (ex Alpage)	3.984	(3.984)	0	5 ans
IGE (ex IA Micro)	2.778	(2.670)	108	5 ans
Mayridis	967	(886)	81	5 ans
IGE Pologne	852	(811)	41	5 ans
	<u>13.129</u>	<u>(12.899)</u>	<u>230</u>	

18.3. TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

Immobilisations corporelles Valeurs brutes	31/07/99	Augmentation de l'exercice	Cessions de l'exercice	Autres	31/07/00
Constructions	459			(25)	434
Installations techniques, matériel et outillage	3.831	1.000	(598)	(59)	4.174
Autres immobilisations	4.512	1.835	(787)	(36)	5.524
Total	8.802	2.835	(1.385)	(120)	10.132
Amortissement des immobilisations corporelles	31/07/99	Augmentation de l'exercice	Cessions de l'exercice	Autres	31/07/00
Amortissement construction	(93)	(26)		4	(115)
Amortissements installations techniques, matériel et outillage	(2.190)	(820)	439	40	(2.531)
Amortissements autres immobilisations	(2.583)	(990)	416	7	(3.150)
Total	(4.866)	(1.836)	855	51	(5.796)
Valeur nette	3.936	999	(530)	(69)	4.336

18.4. TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET PROVISIONS

Immobilisations financières Valeurs brutes		31/07/99	Augmentation de l'exercice	Diminutions de l'exercice	31/07/00
Titres de filiales et participatio	(1)	0	164		164
Dépôts et cautionnements		434	36	(33)	437
Prêts et autres		24	1		25
Total		458	201	(33)	626

Provisions sur immobilisations financières		31/07/99	Augmentation de l'exercice	Diminutions de l'exercice	31/07/00
Provisions sur titres filiales et participations		-			-
Total		-	-	-	-
Valeur nette		458	201	(33)	626

(1) Au 31 juillet 2000, les titres de participation correspondent à la prise de participation de 100 % dans la société IGE + XAO Allemagne. Cette filiale n'a pas été intégrée dans le périmètre de consolidation dans la mesure où cette opération a eu lieu en fin d'exercice et où l'impact de l'intégration des comptes de la filiale en consolidation aurait été non significatif.

18.5. ECHEANCE DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Créances	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an	31/07/1999
De l'actif immobilisé				
Prêts	25	25		
Autres immobilisations financières	601	601		458
Total	626	626		458
De l'actif circulant				
Clients douteux	1.882		1.882	2.336
Clients et comptes rattachés	27.587	27.587		24.349
Etat, impôts et taxes	3.676	3.676		5.304
Débiteurs divers	2.380	2.380		1.364

Total	35.525	33.643	1.882	33.353
Comptes de régularisation	1.647	1.647		1.197
Total général	37.798	35.916	1.882	35.008

18.6. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET ACTIONS PROPRES

Les valeurs mobilières de placement se composent comme suit au 31 juillet 2000 :

- de parts de SICAV à hauteur de 16.191 KF
- d'actions propres à hauteur de 3.571 KF

Au 31 juillet 2000, la valeur de marché des parts de SICAV est égale à leur valeur comptable.

Les actions propres acquises dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale ordinaire afin de réguler le cours de bourse sont au nombre de 63 872 , soit 3,64% du capital. La valeur de marché de ces actions, déterminée sur la base du cours de bourse moyen du mois de juillet 2000, s'élève à 7.022 KF.

18.7. ETAT DES PROVISIONS

Provisions	31/07/99	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	31/07/00
Provisions pour dépréciation des créances clients douteuses	1 261	1.047	(774)	1.534
Provisions pour risques et charges	90	450	(60)	480

18.8. COMPTE DE REGULARISATION ACTIF ET ASSIMILES

	31/07/00	31/07/99
Charges constatées d'avance	1.647	1.197
Total	1.647	1.197

18.9. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

	Capital		Prime	Réserves et	Subvention	Ecart de	Total
	Actions à	Actions	d'émission	résultats non	d'invest.	conversion	
	dividende	ordinaires		distribués			
	prioritaire						
Au 31 juillet 1999	-	43.850	12.533	(23.728)	53	(278)	32.431
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	(81)	(81)
Résultat net	-	-	-	6.689	-	-	6.689
Divers	-	-	-	16	(53)	-	(37)
Au 31 juillet 2000	-	43.850	12.533	(17.023)	0	(359)	39.002

Le capital social est composé de 1.754.000 actions d'une valeur nominale de 25 FF.

18.10. VARIATION DES INTERETS MINORITAIRES

Intérêts minoritaires au 31 juillet 1999	843
Rachat intérêts minoritaires	
Apports des minoritaires	
Résultat exercice clos le 31 juillet 2000	13
Variation du taux de change	
+	
Intérêts minoritaires au 31 juillet 2000	856

18.11. IMPOTS

18.11.1. Ventilation de l'impôt

La charge globale d'impôt s'élève au 31 juillet 2000 à 1 893 KF.

Elle se ventile de la manière suivante:

Impôts exigibles	(2.141)
Impôts différés	248
	=====
TOTAL	(1.893)

18.11.2. Preuve de l'impôt

Résultat avant impôts (en base)	8.595	
Charge d'impôt théorique	(3.152)	
Charge d'impôt réelle	(1.893)	
	=====	
Ecart sur l'impôt	1.259	
Imputation déficits antérieurs		1.047
Imputation ARD		463
Homogénéisation des méthodes d'amortissements		(141)
Autres différences permanentes sociales		147
Différentiel de taux filiales étrangères		158
Amortissements des goodwill		(304)
Impact de taux sur plus value long terme		128
Autres différences permanentes en consolidation		(239)
		=====
TOTAL		1.259

18.11.3. Impôts différés

La position nette du groupe est un impôt différé actif court terme de 248 KF

Les impôts différés se détaillent de la manière suivante au 31 juillet 2000:

Nature	Base	Taux	IDA	IDP
Participation	1.282	36,67%	470	
Autres décalages social / fiscal	241	36,67%	88	
Provision sur titres	727	19%		138
Ecart de conversion	470	36,67%		172
	=====		=====	=====
TOTAL	2.720		558	310

18.11.4.Intégration fiscale

Le groupe fiscal se compose des sociétés suivantes :

- IGE+XAO Holding, SA
- IGE, SA
- Mayridis Voyages, SARL

18.11.5.Déficits fiscaux

La moins-value long terme existant à la clôture de l'exercice et détenue par le groupe fiscal n'a pas été comptabilisée à l'actif du bilan, en vertu du principe de prudence .

Son montant est le suivant au 31 juillet 2000:

Moins value à long terme : 500 KF

Les déficits fiscaux et amortissements réputés différés de la société Mayridis, acquis préalablement à son intégration dans le groupe fiscal, s'élèvent à :

Déficits fiscaux : 307 KF

Amortissements réputés différés : 129 KF

18.11.6.Contrôle fiscal

• IGE

La société IGE a fait l'objet d'un avis de vérification fiscale portant sur les exercices 1997, 1998 et 1999.

La vérification n'étant pas terminée, ce point n'a fait l'objet d'aucune provision au 31 juillet 2000.

• IGE+XAO

La société IGE+XAO SA a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur la période d'août 1993 à juin 1997.

La vérification est aujourd'hui terminée et le dénouement de l'opération n'a eu aucune incidence sur les comptes consolidés.

18.12. ECHEANCES ET DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Dettes	Montant brut	Moins d'1 an	Plus d'1 an	31/07/1999
Emprunts auprès établissement de crédit	1.361	936	425	1.213
Fournisseurs et comptes rattachés	6.112	6.112		4.801
Dettes fiscales et sociales	16.062	16.062		16.904
Autres dettes	1.088	1.088		2.004
Total	24.623	24.198	425	24.922

18.13. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	31/07/2000	31/07/1999
Produits d'exploitation	12.635	10.623
Produits financiers	-	-
Produits exceptionnels	-	-
Total	12.635	10.623

Les produits d'exploitation constatés d'avance correspondent à la partie non courue des contrats de maintenance annuels.

18.14. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires 1999 / 2000 s'analyse comme suit :

	31/07/2000	31/07/1999
Ventes de progiciels	42.524	40.405
Ventes de maintenance	24.805	21.906
Ventes de formation	16.561	12.649
Autres	1.141	1.503
	85.031	76.463

La part de chiffre d'affaires réalisée à l'export s'analyse comme suit :

	31/07/2000	31/07/1999
France	66.246	60.193
Export	18.785	16.270
	85.031	76.463

18.15. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce poste s'analyse comme suit au 31 juillet 2000 :

• Reprises de provisions clients	774
• Transfert de charges	478
• Autres produits d'exploitation	566
Total	1.818

18.16. ANALYSE DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit au 31 juillet 2000 :

• Clause de retour à meilleure fortune Financélec	(750)
• Charges et produits exceptionnels divers	(385)
	<hr/>
	(1.135)
	<hr/>

18.17. PARTICIPATION

Il a été décidé dans le cadre de l'unité économique et sociale du groupe IGE+XAO, de faire bénéficier les salariés de la participation. Cette dernière est ventilée entre les différentes sociétés françaises en fonction de la masse salariale de chacune d'elles. Pour l'exercice 1999/2000, le montant de la participation s'élève à 1.282 KF.

18.18. RESULTAT NET CONSOLIDE PAR ACTION

	31/07/00	31/07/99
Résultat net part du groupe consolidé par action en francs	0,0039	0,0015
Résultat net part du groupe consolidé par action en euros	0,0006	0,0002

18.19. REMUNERATIONS DES ORGANES DE DIRECTION

La rémunération des organes d'administration de la société Ige-Xao n'est pas communiquée car cela aboutirait à donner une rémunération individuelle.

18.20. FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges dans les comptes consolidés.

Le montant global des charges enregistrées au cours de l'exercice s'élève à 13.154 KF contre 13.180 pour l'exercice précédent.

18.21. ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN

• *Engagements sur contrats de crédit-bail*

(En milliers de francs)

	Valeur d'origine	Redevances restant à payer H.T.		Total
	H.T.	Jusqu'à 1 an	De 1 à 5 ans	
Immobilisations corporelles	560	49		49

Les contrats de crédit-bail concernent principalement du matériel informatique et des véhicules de tourisme.

• *Effets escomptés non échus*

Néant

• *Engagements envers la société Financelec*

La société Financelec est actionnaire d'IGE+XAO à hauteur de 30,5 %. Cette société regroupe une partie des dirigeants de la société

Par convention autorisée par le conseil d'administration, la société Financelec réalise des prestations de management pour les différentes sociétés du groupe. A ce titre, elle facture sans marge ses coûts aux sociétés du Groupe IGE+XAO.

Au titre de l'exercice 1999/2000, cette facturation s'est élevée à 3.771 KF, contre 3 163 KF l'exercice précédent.

La clause de retour à meilleure fortune assortie à l'abandon de créance consenti par la société Financelec à la société IGE SA à hauteur de 1.474 KF a été mise en œuvre au cours de l'exercice précédent.

Il résulte en effet de l'application de cette convention que la société IGE est redevable de la somme de 750 KF vis à vis de Financelec au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2000.

Cette somme est comptabilisée dans le poste charges exceptionnelles.

Au 31 juillet 2000, l'engagement résiduel résultant de la convention s'élève à 224 KF.

18.22. EFFECTIF MOYEN

	31/07/00	31/07/99
Effectif moyen France	100	101
Effectif moyen filiales étrangères	120	113
Total	220	214

18.23. CHIFFRES CLES EN EUROS

	31/07/00	31/07/99
Actif immobilisé net	1.256	1.298
Actif circulant	10.322	9.025
Capitaux propres	5.946	4.944
Dettes financières	207	185
Dettes d'exploitation	3.546	3.614
Produits d'exploitation	13.240	12.078
Résultat d'exploitation	1.741	780
Résultat avant impôts	1.632	653
Résultat net part du groupe	1.020	395

. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	1 998	1 999	2 000
Résultat net comptable	- 2 928	2 554	6 702
Dépréciation et amortissements, impôts différés	4 938	3 784	3 711
Amortissement des charges étalées	1 309	1 962	-
Perte sur cession d'actifs	- 216	- 8	34
<i>Augmentation (diminution) de trésorerie sur :</i>			
Clients et comptes rattachés	- 4 361	2 362	- 2 511
Stocks	33	- 27	42
Autres créances d'exploitation	- 1 276	- 105	612
Comptes de régularisation	- 922	697	- 450
Fournisseurs et comptes rattachés	4 451	- 1 336	1 311
Dettes sociales	2 071	6 311	- 842
Dettes sur immobilisations et autres dettes	- 92	81	- 916
Produits constatés d'avance	1 927	1 095	2 012
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	4 934	17 370	9 705
Acquisition d'immobilisations corporelles	- 1 885	- 1 160	- 2 835
Acquisition d'immobilisations incorporelles	- 733	- 615	- 886
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	655	-	578
Rachat et apport des minoritaires	- 44	-	-
Charges à répartir	- 1 303	-	-
Encaissements et décaissements sur immobilisations financières	43	960	- 168
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	- 3 267	- 815	- 3 311
Augmentation de capital (nette des frais d'introduction)			
Souscription de dettes financières			
Remboursement de dettes financières	- 440	- 474	148
Remboursement d'avances conditionnées	- 1 122	- 1 238	-
Subvention d'investissement	-	53	- 53
Variation d'écart de conversion et autres	- 201	192	- 81
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	- 1 763	- 1 467	14
Augmentation (diminution) nette des diponibilités et assimilés	- 96	15 088	6 408
Disponibilités et assimilés à l'ouverture	11 697	11 601	26 689
Disponibilités et assimilés à la clôture	11 601	26 689	33 097

**19. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES
SOCIAUX AU 31 JUILLET 2000**

19.1. RAPPORT GENERAL

Roger DAILHE
Impasse de Touraine
31100 Toulouse

ERNST & YOUNG Audit
4, rue Auber
75009 PARIS
S.A. au capital de F.13.028.875
R.C.S. Paris B 344 366 315

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

IGE+XAO, S.A.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2000

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 juillet 2000, sur :

le contrôle des comptes annuels de la Société IGE+XAO, établis en francs, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants, justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels établis conformément aux règles et principes comptable applicables en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

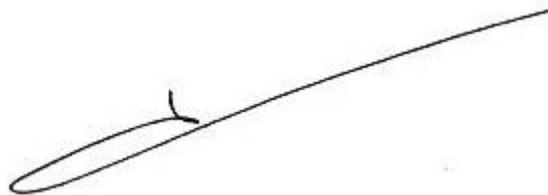
Le 8 janvier 2001

Les Commissaires aux Comptes

Roger DAILHE



ERNST & YOUNG Audit



Jean Pندانx

COMPTES SOCIAUX

20. BILAN AU 31 JUILLET 2000 (EN MILLIERS DE FRANCS)

	ACTIF			
		31/07/00		
ACTIF (<i>En milliers de francs</i>)	Brut	Amortisseme et provisions	Net	31/07/99
Immobilisations incorporelles (chapitre 23.4 note	3.904	1.730	2.174	2.854
Immobilisations corporelles (chapitre 23.4 note 1)	1.865	917	948	968
Immobilisations financières (chapitre 23.4 note 2)	35.042	1.734	33.308	27.215
	-----	-----	-----	-----
Actif immobilisé	40.812	4.381	36.430	31.037
Stocks et encours	65		65	48
Clients et comptes rattachés (chapitre 23.4 note 3)	6.122		6.122	11.737
Avances et acomptes sur commandes	26		26	12
Autres créances (chapitre 23.4 note 3)	9.644		9.644	7.194
Valeurs mobilières de placement	19.761		19.761	17.738
Disponibilités	4.722		4.722	690
Charges constatées d'avance (chapitre 23.4 note 8)	627		627	368
	-----	-----	-----	-----
Actif circulant	40.967	-	40.967	37.787
	-----	-----	-----	-----
Total actif	81.779	4.381	77.397	68.824
	=====	=====	=====	=====
	=			=

PASSIF

PASSIF (En milliers de francs)	31/07/00	31/07/99
Capital	43.850	43.850
Prime d'émission, de fusion, d'apport	12.533	12.533
Réserve légale	640	540
Autres réserves	2.185	297
Report à nouveau	0	(2.504)
Résultat de l'exercice	5.495	4.492
	<hr/>	<hr/>
Capitaux propres	64.703	59.208
Provisions pour risques et charges (chapitre 23.4 note 3)	-	-
Dettes financières (chapitre 23.4 note 4)	6.660	2.951
Dettes fournisseurs et rattachés (chapitre 23.4 note 3)	1.940	2.399
Dettes fiscales et sociales (chapitre 23.4 note 3)	3.834	3.402
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (chapitre 23.4 note 3)	-	-
Autres dettes (chapitre 23.4 note 3)	42	53
	<hr/>	<hr/>
Dettes d'exploitation et divers	5.816	5.855
Produits constatés d'avance (chapitre 23.4 note 8)	218	811
TOTAL DES DETTES	12.694	9.617
	<hr/>	<hr/>
Total passif	77.397	68.824
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

21. COMPTE DE RESULTAT

<i>(En milliers de francs)</i>	31/07/00	31/07/99
Chiffre d'affaires net	14.846	14.629
Autres produits d'exploitation	-	1.238
Reprise s/prov & transfert de charges	178	153
	<hr/>	<hr/>
Produits d'exploitation	15.025	16.019
Achats de marchandises et autres approvisionnements	(8.612)	(8.355)
Charges de personnel	(4.184)	(3.962)
Autres charges d'exploitation	(166)	(42)
Impôts et taxes	(283)	(239)
Dotations aux amortissements et provisions (chapitre 23.4 note 1)	(734)	(942)
	<hr/>	<hr/>
Charges d'exploitation	(13.979)	(13.540)
	<hr/>	<hr/>
Résultat d'exploitation	1.046	2.479
Résultat financier	4.396	2.196
	<hr/>	<hr/>
Résultat courant	5.442	4.675
Résultat exceptionnel (chapitre 23.4 note 11)	(934)	(25)
	<hr/>	<hr/>
Résultat avant impôts	4.508	4.650
Impôts sur les bénéfices (chapitre 23.4 note 16)	1.143	(158)
Participation	(157)	
Résultat net	5.495	4.492
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

22. PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT

Bénéfice de 5.495.476 francs :

- Dotation à la réserve légale, à concurrence de 5 %, soit..... 274.773 francs
- Distribution d'un dividende de 1 franc pour chacune des 1.754.000

actions composant le capital de la société, soit un montant global
maximum de..... 1.754.000 francs

- Inscription du solde au poste "Autres réserves", pour un montant de..... 3.466.703 francs

23. NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX (MONTANTS EXPRIMES (en milliers de francs, sauf mention expresse))

23.1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Une nouvelle filiale étrangère, la société IGE+XAO GmbH, a été constituée en Allemagne et a démarré son activité sur l'exercice.

23.2. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

La société Ige+Xao exerce plusieurs activités :

- gestion du portefeuille de participations
- gestion de trésorerie du groupe
- prestations administratives et comptables pour les différentes sociétés du groupe
- édition et communication de logiciels de C.A.O électrique (logiciel H.Control).

23.3. PRINCIPES COMPTABLES

Changement de méthode comptable

Néant.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux conventions comptables généralement applicables, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux hypothèses suivantes de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

Les principes comptables appliqués par la société sont essentiellement les suivants :

23.3.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au coût historique, frais financiers exclus.

Les immobilisations incorporelles, à l'exception des marques, sont amorties selon la méthode linéaire sur les périodes suivantes :

- fonds de commerce : 20 ans
- autres immobilisations incorporelles : 3 à 7 ans

Les marques acquises sont enregistrées au coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

23.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan pour leur valeur brute à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire. Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- matériel de bureau : 4 ans
- mobilier de bureau : 10 ans
- agencements, aménagements, installations : 10 ans
- matériel de transport : 5 ans

23.3.3. Titres de participation des sociétés

Les titres de participation des sociétés figurant au bilan sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'usage pour le groupe : elle est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres et des perspectives de rentabilité. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

23.3.4. Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée.

23.3.5. Stocks

La valeur des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

23.3.6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur valeur d'acquisition. Une provision est comptabilisée dès lors qu'une moins value est constatée à la clôture de l'exercice. La valeur de marché des valeurs mobilières de placement est égale à leur valeur comptable au 31 juillet 2000.

23.3.7. Actions propres

Dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale, la société a procédé au rachat de ses propres actions afin de réguler le cours de bourse. Ces achats ont été comptabilisés au prix d'achat.

La valeur comptable au bilan de ces actions s'élève à 3 570 530,82 FRF au 31 juillet 2000, soit 63 872 actions.

Sur l'exercice 1999/2000, la société a procédé à l'acquisition de 18 740 actions pour un coût de 2 304 255 FRF.

La valeur de marché de ces actions selon le cours moyen du mois de juillet 2000 ressort à 7 021 985,05 FRF.

23.3.8. Produits constatés d'avance

Les contrats de maintenance conclus avec les clients du groupe sont des contrats annuels.

La société enregistre la totalité du contrat dans son chiffre d'affaires dès la signature de ce dernier. En conséquence, la société procède, lors de chaque arrêté comptable, à la neutralisation des revenus relatifs à la période non courue du contrat par le biais du compte produits constatés d'avance.

23.3.9. Indemnités de départ à la retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, les sociétés françaises du groupe s'affranchissent de leurs obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise au moment du départ en retraite.

L'engagement de Ige+Xao au 31 juillet 2000 n'est pas significatif compte tenu du peu d'ancienneté du personnel et de l'âge moyen des effectifs concernés.

23.3.10. Participation des salariés

Il a été décidé dans le cadre de l'unité économique et sociale du groupe IGE+XAO, de faire bénéficier les salariés de la participation. Cette dernière est ventilée entre les différentes sociétés en fonction de la masse salariale de chacune d'elles. Pour l'exercice 99/00, le montant de la participation d'IGE+XAO SA est de 156 690 Francs.

23.4. NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS

Note 1. Tableau de l'évolution de l'actif immobilisé et amortissements

Note 2. Tableau de variation des immobilisations financières et provisions

Note 3. Etat des créances et des dettes

Note 4. Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Note 5. Fonds commercial

Note 6. Etat des produits à recevoir

Note 7. Etat des charges à payer

Note 8. Etat des charges et produits constatés d'avance

Note 9 : chiffres significatifs en euros

Note 10 : ventilation du chiffre d'affaires

Note 11. Détail des charges et produits exceptionnels

Note 12 : composition du capital social

Note 13. Engagements financiers

Note 14. Rémunération des organes d'administration

Note 15. Tableau des filiales et participations

Note 16. Autres informations : fiscalité, contrôle fiscal, consolidation

NOTE 1 : TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS

Immobilisations incorporelles et amortissements

Immobilisations incorporelles	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Virements de l'exercice	Cessions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles	3.427 969	591 471		115 250	3 904 190
TOTAL	3 427 969	591 471		115 250	3 904 190
Amortissements et provisions des immobilisations incorporelles	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Virements de l'exercice	Reprises de l'exercice	Cumul à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles	573 712	344 886		113 668	804 930
TOTAL	573 712	344 886		113 668	804 930

Immobilisations corporelles et amortissements

Immobilisations corporelles	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Virements de l'exercice	Cessions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Constructions sur sol d'autrui					
Installations techniques, matériel et outillage	366 479	113 326		1 990	477 815
Installations générales, aménagements divers	379 956	41 951			421 907
Matériel de transport	255 000				255 000
Matériel divers	512 997	223 070		25 348	710 720
TOTAL	1 514 432	378 348		27 338	1 865 442

Amortissement des immobilisations corporelles	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Virements de l'exercice	Reprises de l'exercice	Cumul à la fin de l'exercice
Constructions sur sol d'autrui					
Installations techniques, matériel et outillage	87 792	113 577		884	200 485
Installations générales, aménagements divers	244 529	69 680			314 209
Matériel de transport	10 247	85 000			95 247
Matériel divers	203 928	118 530		15 022	307 436
TOTAL	546 496	386 786		15 906	917 376

Ventilation de la dotation aux amortissements de l'exercice

Immobilisations amortissables	Dotations de l'exercice aux amortissements			Provision Amort. Dérogatoire	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotation	Reprise
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
Frais de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles	344 886				
<i>Immobilisations corporelles</i>					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations techniques, matériel et outillage	113 577				
Inst. Générales, et aménag. divers	69 680				
Matériel de transport	85 000				
Matériel divers	118 530				
TOTAL	386 786	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	731 672	-	-	-	-

NOTE 2 : TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATION FINANCIERES ET PROVISIONS

Immobilisations financières Valeurs brutes	31/07/99	Augmentation de l'exercice	Diminutions de l'exercice	31/07/00
Titres de filiales et participations	34 858	167	0	35 026
Prêts et autres	16	0	0	16
Total	34 875	167	0	35 042

Provisions sur immobilisations financières	31/07/99	Augmentation de l'exercice	Diminutions de l'exercice	31/07/00
Provisions sur titres filiales et participations	(7 660)	(574)	6 500	(1 734)
Total	(7 660)	(574)	6 500	(1 734)

Valeur nette	27 215	(407)	6 500	33 308
---------------------	---------------	--------------	--------------	---------------

Le détail des provisions sur titres, déterminées selon les principes comptables énoncés au paragraphe III. Principes comptables, se présente comme suit :

	31/07/99	Augmentation de l'exercice	Diminutions de l'exercice	31/07/00
Provision sur titres Ige	6 500		(6 500)	0
Provision sur titres Foliothèque	0			
Provision sur titres Mayridis	660	347		1 007
Provision sur titres Ige+Xao Pologne	500	227		727
Total	7 660	574	(6 500)	1 734

NOTE 3 : ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Créances	Montant brut	Moins d'1 an	Plus d'1 an
<hr/>			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ :			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	16 250		16 250
<hr/>			
TOTAL	16 250		16 250
<hr/>			
DE L'ACTIF CIRCULANT :			
Clients douteux ou litigieux			
Clients et comptes rattachés	6 122 171	6 122 171	
Personnel et comptes rattachés	35 500	35 500	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 676	10 676	
Etat, impôts et taxes	223.134	223.134	
Groupe et associés	9.298.490	9.298.490	
Débiteurs divers	75 818	75 818	
<hr/>			
TOTAL	15.765.792	15.765.792	
<hr/>			
Charges constatées d'avance	627 314	627 314	-
<hr/>			
TOTAL GÉNÉRAL	16.409.356	16.393.106	16 250
<hr/>			

Dettes	Montant brut	Moins d'1 an	D'1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Garanties
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :					
• Moins de 1 an, à l'origine	714.700	406.788	307 912		-
• Plus de 1 an, à l'origine (1)	350.113	278.761	71 352		-
Fournisseurs et comptes rattachés	1.940.659	1.940.659			-
Personnel et comptes rattachés	692.454	692.454			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	368 416	368 416			
impôt sur les bénéfices	1.396.457	1.396.457			
Taxe sur la valeur ajoutée	1 231 756	1 231 756			
Autres impôts taxes et versements assimilés	144 824	144 824			-
Groupe et associés	5 598 054	5 598 054			
Autres dettes	16 019	16 019			
Produits constatés d'avance	217 614	217 614			
TOTAL DETTES	12.671.066	12.291.802	379 264		

(1) Détail des variations des emprunts et dettes financières :

Emprunts souscrits en cours d'exercice	800 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	386 085

NOTE 4 : ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	Montant concernant les entreprises liées	Montant concernant les entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	Montant des dettes et des créances représentées par des effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières			
Participations		35 025 766	
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Total immobilisations		35 025 766	
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances clients et comptes rattachés		5 874 757	
Autres créances		9 298 490	
Capital souscrit appelé non versé			
Total créances		15 173 247	
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts convertibles			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		198.878	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		5.592.831	
Total dettes		5.791.709	

Eléments relevant de plusieurs postes du compte de résultat	Montant concernant les entreprises liées	Montant concernant les entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	Montant des dettes et des créances représentées par des effets de commerce
Produits financiers :			
Revenus des créances liées à des participations		25 541	
Produits financiers sur avances aux filiales		289 542	
Total		315 083	
Charges financières :			
Intérêts sur avances des filiales		180 590	
Pertes sur créances liées à des participations		1 839 911	
Total		2 020 501	

NOTE 5. FONDS COMMERCIAL ET MARQUE

La société IGE+XAO a procédé à l'acquisition d'un fonds de commerce et d'une marque, il y a deux ans, d'un établissement d'une société dont l'activité est liée au domaine électrique. Le fonds de commerce est amorti sur une durée de 20 ans. Au regard de la baisse d'activité observée, une provision pour dépréciation exceptionnelle a été constatée au 31 juillet 2000.

	Montant des éléments				Dépréciation
	achetés	réévalués	reçus en apport	global	
Fonds de commerce	2 500 000			2 500 000	(725 000)
Marque	300 000			300 000	(200 000)
Total	2 800 000			2 800 000	(925 000)

NOTE 6. ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR

	31.07.00	31.07.99
Créances clients et comptes rattachés		
Clients factures à établir	3 416 560	5 977 031
Total	3 416 560	5 977 031
TOTAL GENERAL	3 416 560	5 977 031

NOTE 7. ETAT DES CHARGES A PAYER

	31.07.00	31.07.99
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit		
Intérêts courus sur emprunt	9 495	2 228
Intérêts courus à payer	1 564	
Total	11 059	2 228
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Fournisseurs factures non parvenues	1 149 612	822 899
Total	1 149 612	822 899
Dettes fiscales et sociales		
Provision congés payés	226 564	196 286
Personnel autres charges	309 200	352 558
Organismes Sociaux à payer	225 345	219 515
Etat charges à payer	144 824	208 223
Total	905 934	976 583
Autres dettes		
Avoir à établir		12 011
Divers charges à payer	13 174	15 248
Total	13 174	27 259
Total général	2 079 779	1 828 968

NOTE 8. ETAT DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Produits constatés d'avance	31.07.00	31.07.99
Produits d'exploitation	217 614	810 917
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	217 614	810 917

Les produits constatés d'avance correspondent à des facturations concernant des contrats de maintenance établis dans le cadre de l'activité d'édition et de distribution de logiciels de CAO électrique.

Charges constatées d'avance	31.07.00	31.07.99
Charges constatées d'avance	627 314	367 808
Total	627 314	367 808

NOTE 9 : CHIFFRES SIGNIFICATIFS EN EUROS

<i>en milliers d'euros</i>	31.07.00	31.07.99
Produits d'exploitation	2 290	2 442
Résultat d'exploitation	22	378
Résultat financier	670	335
Résultat courant avant impôt	692	713
Résultat net	838	685

NOTE 10 : VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRE ENTRE ACTIVITE OPERATIONNELLE ET PRESTATIONS ADMINISTRATIVES

Chiffre d'affaires	31.07.00	31.07.99
Activité opérationnelle	2 088	4 304
Prestations administratives	12 759	10 324
Total	14 847	14 628

NOTE 11. DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Charges exceptionnelles	31.07.00	31.07.99
Sur opérations de gestion :		
Majoration retard impôt	3 731	
Charges sur exercices antérieurs		24 346
Dotations aux provisions sur imms incorporelles	925 000	
Total	928 731	24 346
Sur opérations en capital		
VNC des éléments d'actif cédés	13 015	1 066
Charges sur exercices antérieurs		
Total	13 015	1 066
Total	941 782	25 412

Produits exceptionnels	31.07.00	31.07.99
Sur opérations en capital		
Ventes d'actifs	7 338	
Total	7 338	

Note 12 : Composition du capital social

Catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions vote simple	25,00	947 580	3631		951 211
Actions vote double	25,00	806 420		3 631	802 789

NOTE 13. ENGAGEMENTS FINANCIERS

	Montant
<i>Engagements donnés</i>	
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions, garanties	2 147 586
Engagements de crédit bail mobilier	
Engagements de crédit bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés	68 000
Autres engagements donnés :	
Plafond escompte Banque Populaire IGE	1 400 000
Nantissement matériel et titres	222 680
Cautions données pour le compte d'IGE (en capital)	221 297
Intérêts des emprunts	41 731
Total	4 101 294
<i>Engagements reçus</i>	1 839 911
Clause de retour à meilleure fortune sur abandon de créance consenti à la filiale canadienne	
Total	1 839 911
<i>Engagements réciproques</i>	
Total	0

NOTE 14. REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Le montant des rémunérations des organes de direction n'est pas communiqué compte tenu du fait qu'il n'y a qu'un dirigeant rémunéré.

NOTE 15. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales (+ de 50%)	Capital (en équivalent francs) en KF	Capitaux propres autres que capital en KF	% de détention	Valeur comptable titres brute en KF	Valeur comptable des titres nette en KF	Prêts et avances en KF	Avals et cautions en KF	CA	Résultat en KF	Dividendes	Observations
IGE SA	30 300	-675	99,60 %	31 474	31 474		498	71 873	4036	0	Néant
Mayridis	300	-448	99,60 %	1 007	0		800	507	-311	0	Néant
Ige+Xao Pologne	2 559	-1 066	56,50 %	2 112	1 385			9 196	-271	0	Néant
Ige+Xao Balkan	4	40	100 %	19	19			737	2	0	Néant
Ige+Xao Italie	230	368	95%	218	218			3 935	204	0	Néant
Ige+Xao Iberica	20	182	99%	20	20			3 204	885	0	Néant
Ige+Xao North America	0,1	0	99,90 %	1	1	1 246		2 088	1 175	0	Néant
Winsoft Elec Diffusion	10	25	90%	9	9	5 303		17 672	25	0	Néant
Ige+Xao LTD	1	-276	100 %	1	1	819		954	-283	0	Néant
Ige+Xao Gmbh	164		100 %	164	164	153					
Total	33 588,1	-1 713		35025	33 290	7 521	1 298	110 668	5 462		

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité des titres de participation est déterminée après analyse conjointe des éléments suivants :

- évolution du chiffre d'affaires et du nombre de licences distribuées,
- résultats dégagés et prévisionnels,
- situation nette de la société concernée.

NOTE 16. AUTRES INFORMATIONS

16.1 Fiscalité

La société Ige Xao est société mère du groupe fiscal qu'elle a constitué avec les sociétés suivantes :

- Ige
- Mayridis

Au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2000, le résultat fiscal du groupe s'élève à 4 800 KF. Il est calculé comme suit :

Résultat fiscal du groupe avant imputations : 8 918 KF

Imputation déficits reportables : (2 856 KF)

Imputation amortissements réputés différés : (1 262 KF)

Résultat fiscal du groupe : *4 800 KF*

Au 31 juillet 2000, le groupe fiscal ne bénéficie plus de déficits ordinaires reportables ni d'amortissements réputés différés restant à reporter.

16.2 Consolidation

La société Ige+Xao émet des comptes consolidés en sa qualité de société mère.

16.3 Effectif

L'effectif moyen de la société Ige+Xao s'élève à 17 personnes.

24. RAPPORT SPÉCIAL

Roger DAILHE
Impasse de Touraine
31100 Toulouse

ERNST & YOUNG Audit
4, rue Auber
75009 Paris
S.A. au capital de F.13.028.875
R.C.S. Paris B 344 366 315

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

S.A. IGE+XAO
Société anonyme au capital de 43 850 000 F
Siège social : 25 Boulevard Victor Hugo
31770 COLOMIERS

SIRET N°338 514 987 000 19 APE 722Z

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L225-38 ET SUIVANTS
DU NOUVEAU CODE DU COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2000

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L.225-40 du nouveau code du commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS AUTORISEES AU COURS DE L'EXERCICE :

1^{ère} convention :

Administrateur concerné : Monsieur DI CRESCENZO Alain

Nature, objet et modalités : La société IGE+XAO a décidé d'abandonner exceptionnellement au profit d'IGE+XAO NORTH AMERICA, une partie de sa créance financière, afin de sauvegarder la pérennité de cette dernière.

Cet abandon de créance est consenti avec clause de retour à meilleure fortune conformément au contrat signé le 31 juillet 2000.

L'abandon de créance a été comptabilisé au 31 juillet 2000 pour la somme de : 1 839 911 F

Autorisation du conseil d'administration du 31 juillet 2000.

Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'UN EXERCICE ANTERIEUR ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE :

2^{ème} convention :

Administrateurs concernés : Monsieur DI CRESCENZO Alain
Monsieur BAUDRON Charles
Monsieur LALANE Jean-Marc

Nature, objet et modalités : Le 2 février 1999, la Société IGE+XAO a signé une convention de prestation de services avec la Société «WINSOFT-ELEC DIFFUSION ».

La Société «WINSOFT-ELEC DIFFUSION » assure pour le compte d'IGE+XAO toutes prestations commerciales, de formation auprès de la clientèle et d'installation de matériels et logiciels.

En contrepartie des prestations fournies, la Société WINSOFT-ELEC DIFFUSION refacture l'ensemble des charges au franc le franc (sans marge), au prorata du chiffre d'affaires réalisé.

Montant pris en charge dans l'exercice : 534 698.00

Autorisation du conseil d'administration du 2 février 1999.

3^{ème} convention :

Administrateurs concernés : Monsieur BAUDRON Charles
Monsieur LALANE Jean Marc

Nature et objet : La société FINANCELEC assure pour le compte des sociétés du groupe, des prestations de service en matière de gestion générale et financière.

La société IGE+XAO adhère à compter du 1^{er} Août 1997 à cette convention. A compter du 1^{er} Août 1998, le montant de la redevance a été fixé à 10% du montant global des prestations facturées au franc le franc (sans marge) par la société FINANCELEC aux sociétés du groupe.

Un avenant à la convention de management a été établi entre les sociétés IGE+XAO et FINANCELEC le 2 février 1999.

Modalités : Montant pris en charge dans l'exercice : 377 000

Autorisation du conseil d'administration du 2 février 1999.

4^{ème} convention :

Administrateur concerné : Monsieur BAUDRON Charles

Nature, objet et modalités : La S.A. IGE+XAO s'est portée caution de la SARL MAYRIDIS VOYAGES à l'égard de la Société SOFICIM, pour un emprunt consenti d'un montant de 300 000 F.

Au 31 juillet 2000, le solde dû est de : 26 061.98
Dans les comptes de la SARL MAYRIDIS VOYAGES.

Cet engagement a fait l'objet d'une autorisation du conseil d'administration du 22 décembre 1995

5^{ème} convention :

Administrateurs concernés : Monsieur DI CRESCENZO Alain
Monsieur BAUDRON Charles
Monsieur LALANE Jean-Marc

Nature, objet et modalités : La SA IGE+XAO s'est portée caution des sociétés du groupe pour les prêts ou crédits baux souscrits auprès de divers organismes financiers.

Ces engagements ont été autorisés par votre conseil d'administration.

6^{ième} convention :

Administrateurs concernés : Monsieur DI CRESCENZO Alain
Monsieur BAUDRON Charles
Monsieur LALANE Jean-Marc

Nature, objet et modalités : Le 03 janvier 1991, a été signé une convention d'assistance avec la Société FINANCELEC, alors prestataire de service pour le compte des sociétés du groupe.

Aux termes de l'avenant N°1 à cette convention, la Société FINANCELEC a transféré la mission d'assistance à la Société IGE+XAO à compter du 1^{er} janvier 1996.

Aux termes de deux avenants du 23 juillet 1997 et du 31 juillet 1998, la clé de répartition de la masse de prestations a été modifiée pour tenir compte des modifications d'ordre structurel intervenues dans les différentes sociétés du groupe.

Au terme d'un avenant N°4 du 2 février 1999, la Société IGE reste l'unique bénéficiaire des prestations d'assistance de la Société IGE+XAO .

Au terme d'un avenant N°5 du 4 janvier 2000, la Société IGE+XAO refacture à la Société IGE le montant des charges supportées par elle, au titre de l'accomplissement des prestations d'assistance, en proportion du chiffre d'affaires réalisé hors groupe par IGE, dans le total cumulé des chiffres d'affaires réalisés hors groupe par les Sociétés IGE et IGE+XAO.

(Autorisation du conseil d'administration du 4 janvier 2000).

S.A. I.G.E. pour frais administratifs : 8 699 321.58

7^{ième} convention :

Administrateur concerné : Monsieur BAUDRON Charles

Nature, objet et modalités : La S.A. IGE+XAO s'est portée garante solidairement de la SOCIETE MAYRIDIS VOYAGES au profit de l'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme (A.P.S.) à hauteur de 500 000 F.

Cet engagement a fait l'objet d'une autorisation du conseil d'administration du 28 mai 1996.

8^{ième} convention :

Administrateurs concernés : Monsieur DI CRESCENZO Alain
Monsieur BAUDRON Charles
Monsieur LALANE Jean-Marc

Nature, objet et modalités : La S.A. IGE+XAO s'est portée caution de la S.A. IA MICRO dans le cadre de l'engagement de remboursement du compte courant détenu par T.D.I. au sein de la SA IA MICRO pour un montant de 1 000 000 F.

Au 31 juillet 2000, le compte courant s'élève dans les comptes de la SA IGE à : 461 417.70 F

Compte tenu de la fusion-absorption de la SA IA MICRO par la SA I.G.E., ce compte courant figure désormais, dans les comptes de la SA I.G.E.

Cet engagement a fait l'objet d'une autorisation du conseil d'administration du 03 novembre 1995.

9^{ème} convention :

Administrateurs concernés : Monsieur DI CRESCENZO Alain
Monsieur BAUDRON Charles
Monsieur LALANE Jean-Marc

Nature, objet et modalités : Convention d'avance de trésorerie :

La S.A. IGE+XAO a signé la convention de gestion de trésorerie entre les différentes sociétés faisant partie de Groupe IGE+XAO le 27 juillet 1994, à effet rétroactif au 1^{er} août 1993, et pour une durée de deux ans, avec tacite reconduction par périodes annuelles.

Les avances en trésorerie sont rémunérées au taux de 4% l'an.

Les intérêts sont calculés dans la devise ayant servi les avances en trésorerie et réglés annuellement le 31 juillet de chaque année, au plus tard.

L'adhésion à la convention de gestion de trésorerie inter groupe a fait l'objet d'une autorisation du conseil d'administration du 27 juillet 1994.

10^{ème} convention :

Administrateurs concernés : Monsieur DI CRESCENZO Alain
Monsieur BAUDRON Charles
Monsieur LALANE Jean-Marc

Nature, objet et modalités : La SA IGE+XAO a opté pour le régime de l'intégration fiscale pour le paiement de l'impôt sur les sociétés pour les filiales détenues à plus de 95 %. Sociétés intégrées :

IGE+XAO SA (société mère)
25 boulevard Victor Hugo à COLOMIERS

IGE SA
25 boulevard Victor Hugo à COLOMIERS

MAYRIDIS VOYAGES SARL
30 boulevard d'Arcole à TOULOUSE

L'option au régime de l'intégration fiscale a fait l'objet d'une autorisation du conseil d'administration du 14 avril 1994.

Cette option a été renouvelée par la SA IGE+XAO au 1^{er} août 1999.

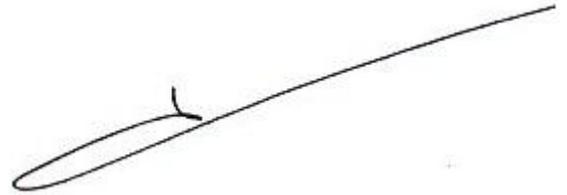
Fait à TOULOUSE , le 28 décembre 2000

Les commissaires aux comptes

Roger DAILHE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Roger Dailhe', written over a horizontal line.

ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean Pendanx', written over a horizontal line.

Jean Pendanx

CHAPITRE 5

ORGANES D'ADMINISTRATION

25. ADMINISTRATEURS

Monsieur DI CRESCENZO, Président du Conseil d'Administration
Monsieur BAUDRON Charles, Directeur Général et administrateur
Monsieur LALANE Jean Marc, Directeur Général et administrateur
Monsieur BAUDRON Jean, administrateur

26. REMUNERATION DES DIRIGEANTS ET AVANTAGES EN NATURE

Une convention de management a été signée entre la société Financelec et IGE+XAO. Trois des quatre principaux dirigeants de la société, Messieurs Baudron, Grézes, et Lalane sont salariés de Financelec (société hors périmètre de consolidation) tandis que Monsieur Di Crescenzo est rémunéré en sa qualité de mandataire social par la Société IGE+XAO.

Au titre de l'exercice 1999/2000, le montant des salaires et avantages en nature versés aux dirigeants, y compris celui de Monsieur Di Crescenzo, s'est élevé à 2 561 100 francs.

La société n'a versé aucun jeton de présence aux administrateurs au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2000.

27. OPTIONS

Néant.

28. PARTICIPATION DES SALARIES

Un accord de participation a été signé le 2 Mars 2001 entre les sociétés membres de l'Unité Economique et Sociale (reconnue par un accord du 03 Août 2000) et la direction de la Société.

Les sociétés du groupe visées par cet accord sont :

IGE+XAO

IGE SA

WINSOFT ELEC DIFFUSION

MAYRIDIS VOYAGE

Cet accord a été appliqué pour la première fois aux résultats de l'exercice clos le 31 Juillet 2000 et pour trois exercices.

Les bénéficiaires de cet accord sont les salariés de droit français justifiant d'au moins trois mois de présence sur l'une des sociétés de l'Unité Economique et Sociale.

Le montant total alloué aux 95 salariés bénéficiaires s'est élevé pour l'exercice clos le 31 Juillet 2000 à 869 0171,36 Francs français.



Teneur de Marché : Société de Bourse WARGNY



25-27 boulevard Victor HUGO - Immeuble Pythagore
BP 312 - 31773 COLOMIERS cedex
Tél : 05.62.74.36.36 - Fax : 05.62.74.36.37